VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 JANVIER 1928 NUMERO 33

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENT
Canada - - -
Etats-Unis - -
Europe - - -

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LEGATIONS A OTTAWA ET A PARIS: LA NOUVELLE EST OFFICIELLE

Les négociations à cet effet ont eu lieu entre M. Raoul Dandurand et M. Aristide Briand — M. Philippe Roy serait ministre du Canada à Paris et M. de Vitrolles ministre de France à Ottawa

Paris — La France et le Canada ont définitivement décidé de changer l'état présent de leur représentation diplomatique en établissant chacun une légation dans la capitale de l'autre pays.

Le cabinet français a approuvé le projet de nommer un ministre de France au Canada, avec résidence à Ottawa.

On prévoit que M. le baron de Vitrolles, actuellement consul général de France au Canada, sera le premier ministre de France au Canada, à Ottawa. M. le baron de Vitrolles est au Canada depuis plusieurs années, avec bureaux et résidence à Montréal. Le consul général continuera probablement à occuper ces bureaux dans cette ville. Il n'y a pas encore de déclaration relative à une nomination officielle quelconque.

On croit à Paris que M. Philippe Roy, haut commissaire canadien en France depuis plusieurs années, sera nommé ministre plénipotentiaire du Canada en France.

Communiqué officiel

Le ministère des affaires étrangères publie le communiqué suivant au sujet de la nomination d'un ministre français à Ottawa et d'un ministre canadien à Paris:

"A la suite de négociations conduites par voie diplomatique, et après plusieurs entrevues qui ont eu lieu à Paris, en décembre dernier, entre M. Raoul Dandurand, ministre d'Etat du gouvernement canadien et M. Briand, ministre français des affaires étrangères, les gouvernements du Canada et de la France ont décidé de créer une légation du Canada en France et une légation de la France au Canada. Le ministre de France au Canada habitera Ottawa."

M. Philippe Roy

Philippe Roy, médecin et chirurgien, commissaire général du Canada à Paris, est né à Saint-François de Montmagny, province de Québec, le 1er février 1868, du mariage de Jean-Baptiste avec Joséphine Roy.

Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et ses études médicales à l'Université Laval de Québec. Il alla se fixer à Edmonton, Alberta.

Il fut appelé au Sénat, le 8 mars 1908, et devint commissaire général à Paris, le 9 mai 1911. Il est commandeur de la Légion d'Honneur.

Il épousa à Edmonton, en 1899, Mlle Hélène Young. De cette union sont nés trois fils et trois filles: deux de ses fils habitent Montréal, et une de ses filles, mariée, habite Washington. Mme Philippe Roy est présentement à Québec, à la veille de retourner en France après un séjour de quelques semaines au Canada.

Les bureaux de la légation canadienne à Paris

Paris — La légation canadienne sera logée au rez-de-chaussée du no 1, rue François-Premier, en face de la place Albert-Premier, sur le grand Boulevard, avec vue sur la Seine. Les bureaux de la légation seront tout près du Grand Palais et les plus rapprochés de l'ambassade britannique et du ministère français des affaires étrangères; ils seront prêts à être occupés en avril.

Le bureau du commissaire canadien du commerce et le bureau des archives canadiennes, croit-on, seront transportés aux quartiers de la légation. Les visiteurs canadiens trouveront avantageux de s'enregistrer là; ils pourront y recevoir leur courrier, faire leur correspondance et y lire les journaux.

Les bureaux actuels ne se prêtent pas à un pareil aménagement.

La légation canadienne sera la 46ème à Paris.

L'OEUVRE DES FRANCS-MACONS

L'"Osservatore Romano" dit que la persécution au Mexique est due à l'influence de la franc-maçonnerie

Rome — L'"Osservatore Romano" publie un article de fond disant que la persécution mexicaine contre l'Eglise catholique et la "conspiration du silence" dont on l'enveloppe est due en grande partie à l'influence de la franc-maçonnerie de l'Amérique du Nord.

L'"Osservatore Romano" base son assertion sur les conclusions d'un article du Révérend Père Koch, jésuite, article publié en janvier 1928, dans le "Stimmen der Zeit", rappelant que la lutte antireligieuse à Mexico même date d'une centaine d'années. Cet article disait:

"La franc-maçonnerie de l'Amérique du Nord fut l'auteur de la victoire de Juarez sur Maximilien en 1867. La défaite de Huerta, qui était sympathique aux catholiques fut aussi son oeuvre. Elle inspira la réforme illégale de la constitution en 1917. En 1925, trois cents membres de la franc-maçonnerie de l'Amérique du Nord ont réorganisé celle de Mexico. Ils fondèrent une ligue anticléricale qui inaugura le plan de campagne de Calles."

L'article mentionne ensuite le fait que le congrès des Ku Klux Klan à Washington, en septembre 1925, exprima ses sympathies au président Calles. Le président du Mexique fut récompensé de la Médaille du Suprême Conseil des francs-maçons du Rite Ecossais.

"Calles est aussi le champion du socialisme international, ajoute le même article. Les organisations socialistes aux Etats-Unis ont patronné Carranza et Obregon, et Calles est arrivé au pouvoir comme candidat des ouvriers avec l'aide des socialistes américains."

Après avoir dit que la fédération des travailleurs mexicains est guidée par la franc-maçonnerie et inspirée par le bolchévisme russe, l'article ajoute que "la presse protestante est contrôlée par les sectes maçonniques qui ont toute liberté de propagande au Mexique".

La conclusion finale est celle-ci: que le président Calles reste en fonctions ou qu'Obregon lui succède, ce sera la même chose "parce que, humainement parlant, il n'y a aucune perspective de changement dans la situation, et ainsi Dieu seul peut sauver son Eglise au Mexique".

M. Dandurand irait à Paris comme ministre plénipotentiaire

Ottawa — La rumeur circule dans les milieux politiques de la capitale que le gouvernement songe à nommer l'hon. sénateur Raoul Dandurand, ancien président de la Société des Nations, ministre plénipotentiaire du Canada à Paris. L'hon. M. Philippe Roy, haut commissaire canadien à Paris, reviendrait au Canada et rentrerait au sénat dont il était membre avant d'aller à Paris.

La nomination de l'hon. sénateur Dandurand, qui est actuellement leader du gouvernement à la Chambre Haute, nécessiterait la nomination d'un autre leader. De plus, maintenant que notre bureau à Paris est élevé au rang d'ambassade, le gouvernement devra augmenter de $20,000 au moins les crédits qui sont affectés à son personnel.

La maison de Laurier à Arthabaska sera propriété du gouvernement

Québec — La maison de sir Wilfrid Laurier à Arthabaska, que le grand homme d'Etat canadien avait fait construire en 1877, deviendra propriété du gouvernement de la province de Québec et sera utilisée comme musée permanent à la mémoire de sir Wilfrid Laurier. L'hon. J.-E. Perreault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, a poursuivi des négociations à cette fin depuis un an. Bien des gens estimaient que cette demeure devait être achetée par le gouvernement: depuis quelques jours, l'hon. M. Perreault a entendu dire que deux amis de sir Wilfrid se proposaient d'acheter cette propriété et de la remettre au gouvernement provincial. Les acheteurs sont: Noah Timmins, financier bien connu, et A.-Kirk Cameron, tous deux de Montréal.

Législature Provinciale

REPRISE DE LA SESSION LUNDI

Le comité des amendements aux lois n'a pas modifié les principes du bill des liqueurs

La Législature s'est réunie de nouveau lundi soir, après les vacances du Jour de l'An. La séance n'a pas duré plus d'une demi-heure. Le premier ministre Bracken était présent, mais il a déclaré qu'à cause de son état de santé il ne pourrait assister à toutes les séances. Les chefs de partis ont exprimé leurs regrets de la maladie de M. Bracken et fait des voeux pour son prompt rétablissement.

John McDougall, le vénérable sergent d'armes, qui n'avait pu assister à l'ouverture officielle de la Chambre, était de nouveau à son poste et a été chaudement félicité.

La législature a reçu le rapport du comité des amendements aux lois. Sur une question de M. William Ivens (ouvrier), le procureur général a déclaré que les amendements apportés par le comité ne modifiaient en rien les principes du bill.

L'hon. W.-J. Major a déposé devant la Chambre le rapport de la Commission des liqueurs pour l'année fiscale terminée le 30 avril 1927. Les profits nets des opérations de l'année s'élèvent à $1,366,901.35. Ces profits sont divisés également entre le gouvernement et les municipalités.

L'hon. Albert Préfontaine a également déposé le rapport annuel du département de l'agriculture et de l'immigration.

LE CARDINAL ARRIVERA LE 31

Une réception d'un éclat particulier lui sera faite dans sa ville de Québec

Québec — S. E. le cardinal Rouleau a quitté Rome pour revenir au Canada. Il passera quelques jours à Paris.

En quittant Paris, le nouveau cardinal se dirigera vers Cherbourg, d'où il s'embarquera le 21 janvier, en route pour New-York. L'"Empress of Scotland", qui portera l'éminentissime archevêque de Québec, est attendu dans la métropole américaine au cours de la journée du samedi 28 janvier. Son Eminence le cardinal Rouleau se retirera dans une communauté religieuse de New-York, celle-là même où le cardinal Bégin a fait de fréquents séjours, et y passera la journée du dimanche 29 janvier.

Le lundi 30, Son Eminence, Mgr Gosselin et M. l'abbé Chouinard se mettront en route pour la Vieille Capitale où ils sont attendus au début de l'après-midi du 31. Un train spécial du Pacifique Canadien prendra Son Eminence le cardinal Rouleau à New-York et le conduira dans sa ville épiscopale. Les autorités du Pacifique Canadien prépareront un convoi digne du prince de l'Eglise.

Il est probable que l'un des vicaires généraux de Son Eminence, Mgr Omer Cloutier, P.A., se rendra à sa rencontre à New-York et l'accompagnera jusqu'à Québec. Les Canadiens, religieux et laïques, qui résident dans la métropole américaine, préparent à l'éminentissime archevêque une cordiale réception.

Le programme des fêtes organisées à Québec en l'honneur de Son Eminence le cardinal Rouleau a déjà été publié. On attend pour la circonstance plusieurs évêques de la province ecclésiastique. La présence à Québec de tous les ministres du cabinet provincial, de toute la députation et des membres du Conseil Législatif donnera à ces fêtes un éclat tout particulier.

En dehors des réceptions qui apparaissent au programme, Son Eminence recevra l'hommage des prêtres et des élèves du Séminaire, cette maison à qui notre vénéré archevêque a témoigné tant de fois son affection.

Chez les conservateurs de la Saskatchewan

Régina, Sask. — Les conservateurs de la Saskatchewan tiendront une convention à Saskatoon les 14 et 15 mars. Ils auront à élire un nouveau chef provincial. Il est possible qu'ils s'occupent aussi du projet de fondation de journaux conservateurs dans la province.

LE DR LACASSE EST SENATEUR

Le nombre important des Canadiens français de l'Ontario leur donne droit à un deuxième représentant au Sénat

Ottawa — Les trois sièges vacants de l'Ontario, au Sénat, ont été remplis. Les trois nouveaux sénateurs sont: le Dr G. Lacasse, de Técumseh; James-H. Spence, de Toronto, et E.-S. Little, de London. Ils remplacent les sénateurs Pardee, Mulholland et McCoig, décédés.

Le Dr Gustave Lacasse est le deuxième sénateur canadien-français de l'Ontario, le premier étant le sénateur N.-A. Belcourt. En faisant cette nomination, le premier ministre a souligné le nombre important des Canadiens français dans l'Ontario, nombre qui leur donne droit à un sénateur de plus que par le passé. Le Dr. Lacasse exerce sa profession à Técumseh, dans le comté d'Essex.

L'hon. James-H. Spence est un avocat bien connu à Toronto. Il a exercé sa profession pendant trente ans dans cette ville, où il s'est acquis une réputation très enviable. Il est né dans le comté de Bruce.

L'hon. Sidney-E. Little, de London, est un marchand. Il a été plusieurs fois candidat libéral aux élections générales.

Le sénateur Lacasse

L'hon. sénateur Gustave Lacasse a ceci de particulier dans sa vie qu'il n'a pas de carrière politique. A la dernière élection générale, il s'est porté candidat à la convention libérale de Kent, contre le député Odette, mais il a été battu. C'est tout ce qu'on trouve chez lui de politique active.

Né à Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier (Québec) en 1890 de Onésime Lacasse, notaire, et de Anne Bernon, le nouveau sénateur est âgé de 40 ans. Il a fait ses études classiques et ses études philosophiques au collège de Montréal, chez les Sulpiciens, puis a étudié la médecine à Laval, de Montréal, avant l'indépendance de cette dernière université, devenue depuis l'Université de Montréal. En 1915, il épousa Mlle Marie-Anne Saint-Pierre, de Moose Creek, Ont. Neuf enfants, dont cinq garçons et quatre filles, naquirent de cette union. La même année il s'est rendu en Europe, en voyage d'études. Il s'est rendu jusqu'à la Ville Eternelle, pour y recevoir une bénédiction et une entrevue du Souverain Pontife. A son retour il élisait domicile à Técumseh, dans le comté de Kent, où il exerce depuis la médecine.

Le 6 janvier 1927, il était élu sans opposition maire de Técumseh. Il est de plus président de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'ouest ontarien, président du club La Salle des villes-frontières, et président de la commission scolaire de Técumseh, Ont.

Très populaire, très cultivé, excellent orateur, M. Lacasse a vu croître très rapidement le nombre de ses amis, qui ont songé tout récemment à en faire leur député fédéral.

Earle Nelson s'est converti avant de mourir sur l'échafaud

Earle Nelson, le meurtrier de Mme Emily Patterson, a payé vendredi matin sa dette à la société. L'exécution s'est déroulée sans incident dans la cour de la prison provinciale.

Le condamné a passé la nuit qui a précédé sa mort en compagnie de son directeur spirituel, M. l'abbé Webb. Il était repentant et résigné à son sort, tout en maintenant jusqu'à la fin son innocence.

Nelson avait été élevé dans la religion protestante, mais sa femme était catholique et elle avait demandé qu'un prêtre le visitât dans sa prison. Il y a quelques semaines, le prisonnier manifesta le désir d'être baptisé et le sacrement lui fut administré sous condition. Un peu plus tard, à sa demande, S. G. Mgr Sinnott se rendit à la prison pour lui administrer la confirmation. C'était la première fois qu'une pareille cérémonie avait lieu dans cet endroit et elle fut suivie avec beaucoup d'intérêt par les gardes et les autres personnes présentes.

A 5 h. du matin, le jour de l'exécution, M. l'abbé Webb a célébré la messe dans la cellule du condamné. C'était la première messe à laquelle assistait Nelson et il y a communié.

UNE ENCYCLIQUE DE S. S. PIE XI TOUCHANT L'UNION DES EGLISES

Le Saint-Père déclare qu'il est impossible de concevoir une société chrétienne de croyants qui soient libres de suivre chacun sa manière de penser sur les questions de foi

Rome — Le Pape Pie XI, dans une importante encyclique, examine longuement la question d'une union possible des Chrétiens, quelle que puisse être la forme particulière de leur religion.

Après avoir signalé la tendance générale contemporaine vers une meilleure entente internationale entre les peuples, le Souverain Pontife déplore que certaines personnes semblent animées du désir de voir transposer cette tendance du domaine politique au domaine religieux, "mêlant ainsi la vraie religion avec la fausse", prenant pour acquis que toutes les religions sont également bonnes et dignes de louanges.

Tout en ayant l'apparence de bien faire, continue S. S. Pie XI, ces personnes encouragent une fausse unité religieuse parmi les Chrétiens, particulièrement chez ceux qui s'intitulent "pan-chrétiens", tendant ainsi à déraciner le véritable fondement de la foi catholique.

Sur une si "pernicieuse erreur", le Pontife attire l'attention de tous les évêques, afin qu'ils mettent leurs ouailles en garde et qu'ils éclaircissent les principes de la véritable union religieuse qui doit être encouragée.

La vraie religion

"Dieu qui est le Créateur de l'homme, dit le Pape, doit aussi être Celui qui lui révèle la manière dont Il veut être honoré et servi. C'est là la vraie religion pour laquelle il a fondé son Eglise sur la terre. En conséquence le devoir de l'être humain, c'est de croire aux révélations de Dieu et partant d'adhérer à l'Eglise, mais non pas à celle qui se fonde sur l'erreur; au contraire, à cette Eglise qui, en vérité, a été voulue et fondée par le Christ et qui, grâce à la promesse du Christ de lui donner Sa propre assistance, persévère, une et toujours la même, à travers les siècles, autrement dit l'Eglise catholique, apostolique et romaine."

Cependant, ajoute le Pape, ceux qui se sont séparés nient cette unité de foi et le gouvernement de la véritable Eglise du Christ et, en conséquence, ils préfèrent une union au moyen d'un accord sur quelques points qu'ils considèrent comme fondamentaux; quant au reste, chacun retiendrait ses propres opinions pour lesquelles, en d'autres temps, ils se sont séparés de l'Eglise.

Cela, continue le Pontife, confond la vérité avec l'erreur et conduit à des marchandages et à des transactions humaines qui seraient trompeurs et contre lesquels l'Eglise de Rome a toujours résisté et doit nécessairement continuer de résister.

La doctrine catholique romaine

L'Eglise catholique romaine, continue l'encyclique, propose une doctrine évangélique, complète et claire, pour tous, parce que Dieu n'a pas parlé simplement pour quelques-uns mais pour tout le monde. C'est certainement une bonne chose de pratiquer la charité entre Chrétiens, dit l'encyclique, mais non pas au détriment de la foi sur laquelle réside cette même charité.

Il n'est pas possible aux disciples du Christ de différer entre eux sur le genre de leur foi, dit le Souverain Pontife. Il est impossible de concevoir une société chrétienne composée de croyants qui soient libres de suivre chacun sa manière d'interpréter la foi.

DEUX DEPUTES MIS EN PRISON

Cachin et Vaillant-Couturier sont arrêtés et incarcérés à leur sortie de la Chambre française

Paris — Marcel Cachin et Paul Vaillant-Couturier, députés communistes, ont été arrêtés jeudi soir, sur l'ordre du gouvernement, comme ils sortaient de la Chambre. L'incident soulève beaucoup d'intérêt dans les cercles politiques. Il aura probablement sa répercussion sur les élections du 22 avril.

Les deux députés, convaincus, avec trois autres, d'avoir distribué des feuilles de propagande aux soldats et aux marins pour les encourager à désobéir, avaient été condamnés à plusieurs mois d'emprisonnement. Cachin était déjà incarcéré quand la Chambre s'est réunie après les vacances d'été et les députés votèrent sa libération pour lui permettre de prendre part aux délibérations. Après la prorogation cependant, Cachin disparut au lieu de se rendre à la police.

Jeudi, les députés socialistes, communistes et radicaux ont présenté une résolution déclarant que la liberté des députés est garantie pendant la durée d'une session législative. Le gouvernement s'y est opposé, en annonçant qu'il en faisait une question de confiance.

Le gouvernement l'a emporté mais par une majorité réduite de 83, les radicaux s'étant généralement séparés de lui. Sur les questions budgétaires et financières, la majorité ministérielle a toujours été de 150 à 200. Le vote de jeudi pourrait donner plus de force au gouvernement d'union lors des prochaines élections.

Mort du juge J.-P. Curran

Le juge J.-P. Curran, de la Cour du Banc du Roi, au Manitoba, a succombé à une opération mineure, à un hôpital de Winnipeg. Il a été anesthésié, mais n'a pas repris connaissance.

Le juge Curran naquit dans l'Ohio. Sa famille vint, quelques semaines après sa naissance, s'établir en Ontario. Il fit ses études à Toronto et pratiqua successivement à Winnipeg, Brandon, Toronto. Il fut nommé juge en 1912.

NOS RICHESSES FORESTIERES

Près d'un demi-milliard de produits des forêts canadiennes en 1927 — Production de papier à journal

Ottawa — L'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, se dit très heureux de ce que, en 1927, les pertes par feux de forêts aient été moins considérables qu'en n'importe quelle année depuis que ces pertes sont enregistrées.

Il attribue ces améliorations à deux grandes causes: de meilleures conditions dans la température et une prudence plus grande de la part du public, attachant à ce dernier facteur une importance beaucoup plus grande qu'à l'autre. M. Stewart demande de continuer à nos forêts cette grande vigilance qui donne déjà des résultats si appréciables.

Le ministre porte à près d'un demi-milliard les produits pour 1927 des forêts canadiennes. Il y a 6,900 usines industrielles dans lesquelles le bois ou le papier entrent comme matières importantes, et elles emploient 125,000 personnes. Nous avons exporté l'an dernier, les imprimés exceptés, des produits forestiers pour $283,092,932, et ces exportations aux Etats-Unis ont été de $211,345,861, qui ont servi à équilibrer fortement nos relations commerciales avec nos voisins du sud, et à garder la valeur de notre dollar sur le marché américain.

M. Stewart parle ensuite de l'expansion de l'industrie de la pulpe et du papier, au Canada, en 1927, expansion si grande que le Canada produit plus de papier à journal que tous les autres pays pris ensemble.

L'hon. Stewart avertit cependant les intéressés que la production du papier ne devrait pas être poussée plus avant, si l'on veut que nos forêts ne soient pas épuisées dans un avenir assez prochain. On devrait, dit-il, concentrer mieux ses efforts sur le reboisement scientifique de nos forêts.

L'hon. R.-B. Bennett, chef fédéral du parti conservateur, est arrivé à Winnipeg jeudi soir dans l'intention de prendre contact avec les ouvriers du parti. Il a passé dans notre ville toute la journée de vendredi et a été reçu par les différentes organisations conservatrices.

NOS ECOLIERS ET L'ELOQUENCE

Un concours oratoire est organisé comme l'an dernier — Une section pour les élèves français

Il y aura encore cette année un concours oratoire pour les élèves des écoles secondaires du Manitoba. C'est le département de l'instruction publique de la province, avec la coopération des Fermières-Unies du Manitoba et du "Women's Canadian Club" de Winnipeg, qui en a l'organisation.

L'année dernière, le même concours avait été organisé par le "Free Press" et l'on sait que Mlle Simone Landry, de Saint-Adolphe, y remporta les honneurs par un discours en français sur la Confédération.

Le sujet pour le concours de 1928 est: l'avenir du Canada, ce qui est comme une suite naturelle à celui de l'an dernier.

Le concours est ouvert à tous les garçons et filles des écoles secondaires ayant moins de 19 ans au 1er février. Les concours locaux pour déterminer qui sera le candidat au concours de district devront être terminés le 17 mars. Les concours de districts se tiendront les 20 et 21 mars et le concours final aura lieu à Winnipeg pendant les vacances de Pâques, afin de permettre aux instituteurs de toutes les parties de la province d'y assister.

On suivra le même plan que l'année dernière. La province sera divisée en dix-sept districts correspondant aux circonscriptions fédérales et il y aura un district pour les élèves de langue française. Le "Women's Canadian Club" s'occupera du concours dans Winnipeg et la banlieue et les Fermières-Unies dans les circonscriptions rurales.

Le comité de la section française est constitué comme suit: R. P. Bourque, S.J., Frère Joseph, MM. Henri Lacerte, S.-J. Dussault, J.-A. Marion, Roger Goulet, Gustave Rocan, Camille Fournier, Joseph Bernier, J.-H. Daignault.

OTTAWA — M. Samuel Genest a été réélu président de la commission scolaire catholique d'Ottawa pour la quinzième fois.

CHAMBRE QUI A UNE FIN CALME

La Chambre française de 1924, qui fut très agitée au début, n'a plus que trois mois à vivre

Paris — C'est dans une atmosphère de calme politique presque absolu que la Chambre française s'est réunie pour la dernière période de son mandat de quatre ans. Elue en 1924, elle débuta frondeuse et força le président Millerand à démissionner. En 1926, elle renversa ministère sur ministère pour enrayer la chute du franc. En tout, il y a eu sept cabinets et cinq premiers ministres durant ces quatre années. Mais les jours d'effervescence sont passés. Il n'y a plus que trois mois avant les élections.

Cette session sera courte forcément, car, suivant la constitution, il doit s'écouler quarante jours entre la fin de la session et l'entrée de la nouvelle Chambre.

Le seul fait saillant sera le débat sur la politique financière du gouvernement qui commencera aux environs du 24 janvier et durera une semaine. C'est alors que chaque parti esquissera son programme électoral, au moins quant à la politique financière et intérieure. La seule question à résoudre aux urnes sera l'acceptation ou le refus du lourd fardeau d'impôts que le gouvernement Poincaré lui a imposé pour rétablir la situation financière du pays.

Dans cette Cambre, la politique extérieure n'a jamais été un expédient comme elle l'était dans les quatre premières années qui suivirent la guerre. Herriot d'abord, puis Briand instituèrent une politique de réconciliation avec l'Allemagne; cette politique sera sans doute continuée dans le pays. Il n'y aura pas un seul candidat élu qui ne sera pas partisan de la paix.

BRANTFORD, Ont. — Grace, 3 ans, et Vernon, 2 ans, enfants de M. et Mme W.-E. Jackson, de Delhi, ont péri dans les flammes; leur père a reçu des brûlures fatales et la mère est dans un état critique à la suite d'un incendie qui a détruit leur maison.

ECHOS D'EUROPE

S. S. Pie XI et les bolchévistes

Rome — Le journal "[illegible]" dit que la "[illegible]" du Pape pour avoir favorisé le mouvement [illegible], en [illegible] des fonds, est arrivée au Vatican sous forme de lettre [illegible] venant de Moscou et adressée directement au Souverain Pontife. Le document est signé par les hautes personnalités de l'ancienne [illegible] orthodoxe et par Rykoff, Staline et autres.

Le Pape aurait envoyé une copie de ce document à tous les cardinaux actuellement à Rome et l'aurait ensuite consignée dans les archives du Vatican avec les documents historiques.

Un groupe de prêtres et de religieux captifs en Mongolie

Londres — Une dépêche de Tien Tsin au "Daily Express" dit que la mission belge à Tien Tsin a reçu une lettre passée en contrebande qui lui apprend que quatre prêtres européens, six religieuses et nombre d'étudiants chinois et mongols sont retenus captifs par des bandits à San Tacho, Mongolie intérieure, depuis trois mois. Les captifs craignent qu'on ne les massacre bientôt.

La lettre se plaint de l'indifférence des troupes de Feng Tien qui sont à une courte distance de San Tacho, où sont détenus les captifs.

Le maréchal Fayolle n'a plus qu'une oreille

Paris — Le maréchal Fayolle vient de payer à la chirurgie la rançon de sa renommée.

Pendant la guerre, il eut l'oreille droite gelée. Tous les ans, depuis, à l'approche du temps froid, cette oreille le faisait souffrir. Ces temps derniers la gangrène menaça d'attaquer son pavillon auditif. On dut donc en faire l'ablation.

Et le maréchal Fayolle maintenant rétabli, apparaît avec, sur le côté droit de la tête, un trou béant.

Cosgrave s'embarque pour l'Amérique

Southampton — Le président William-T. Cosgrave, du Libre-Etat d'Irlande, et son groupe se sont embarqués mardi sur le vapeur "Homeric" pour le Canada et les Etats-Unis. Le président compte passer une dizaine de jours en Amérique du Nord. On dit à Dublin qu'il s'agit simplement d'une visite de courtoisie.

"C'est, dit M. Cosgrave, une visite à laquelle nous songions depuis des années. Je crois réellement qu'elle rendra encore plus heureuses les relations entre l'Irlande et l'Amérique."

Le sanatorium du clergé de France

Paris — La Société médicale de Saint-Luc, qui groupe 1,500 médecins catholiques, a pris l'heureuse initiative de fonder un sanatorium pour le clergé de France. Ce sanatorium, aujourd'hui achevé, est situé dans la vallée de Thorenc, aux flancs de la montagne de Bleyne, à 35 kilomètres de Grasse (Alpes-Maritimes). "Il ouvre ses fenêtres au soleil et reçoit l'air pur qui souffle à 1,200 mètres d'altitude", comme l'a écrit, dans l'"Echo de Paris", M. Henry Bordeaux. Cette oeuvre si intéressante, grâce à laquelle 75 prêtres malades pourront être soignés, a reçu de nombreux dons, et spécialement le million envoyé par S. S. Pie XI.

Un grand Alsacien: le chanoine Delsor

Paris — Le chanoine Delsor, un des plus grands patriotes d'Alsace, vient de s'éteindre, à Strasbourg, âgé de quatre-vingts ans, après une longue maladie. Nul ne symbolisa plus fidèlement que M. Delsor la continuité française dans la pensée alsacienne. Pendant les quarante-huit années de la séparation d'avec la France, il ne se départit jamais de son attitude protestataire. Député au Reichstag de 1898 à 1918 et au Landtag d'Alsace-Lorraine, de 1911 à l'armistice, il fut sénateur du Bas-Rhin de 1918 à 1927.

Ce vétéran de la politique alsacienne était aussi un journaliste hors pair. La "Revue catholique", qu'il dirigeait, ainsi que le "Volks Bote", ont pesé d'un grand poids dans la lutte menée par les patriotes d'Alsace contre l'annexion allemande et en faveur de l'influence française.

En 1919, lors de la promotion de la libération, le chanoine Delsor avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le vocable "boche" interdit à la Légion étrangère

Sidi-Bel-Abbes — Le surnom de "Boche", donné pendant la guerre, par les Alliés, aux soldats allemands, est strictement interdit à la Légion étrangère.

Les Allemands constituent 60 pour cent des effectifs actuels de la Légion. Ils font d'excellents soldats, s'il faut en croire leurs officiers.

Il y a quelque temps de cela, un légionnaire français et un légionnaire allemand s'étaient pris de querelle, et échangeaient des propos rien moins qu'aimables. Comme suprême insulte, le Français traita son adversaire de "Boche".

Ce "compliment" valut à son auteur dix jours de "boîte".

Une statue de Lindbergh à l'aérodrome du Bourget

Washington — Le représentant Kelly, de Pennsylvanie, républicain, vient de présenter une proposition visant à faire élever une statue au colonel Chas-A. Lindbergh, à l'aérodrome du Bourget, près de Paris, pour commémorer son mémorable raid aérien New-York-Paris.

Le gouvernement américain ferait don à la France de ce monument, qui serait élevé près de l'endroit où l'aviateur est venu atterrir.

L'ambassade de France à Washington a déjà fait savoir que "le gouvernement français accepterait ce don avec reconnaissance".

W.-Frank Victor, de Pittsburgh, à qui l'on doit plusieurs monuments commémoratifs de la guerre, serait chargé de sculpter la statue à Lindbergh.

Une clef de succès

Un éditeur d'un journal rural, raconte "Printing Review", vient de se retirer des affaires après trente ans de durs labeurs, ayant à son crédit à la banque la jolie somme de $50,000. Comme on lui demandait à quoi il attribuait son succès, il répondit:

"J'attribue ma petite fortune, après trente années de labeurs comme éditeur d'un journal rural, à mon application au travail, à une économie rigide, à ma persévérance indomptable et à la mort d'un de mes oncles, qui m'a laissé $49,990.50."

50ème assemblée annuelle de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Les dépôts s'élèvent à $122,713,000, ayant augmenté de plus de $8,821,000 depuis le 30 novembre 1926 — L'actif, qui dépasse $148,762,000, s'est accru de $9,[illegible],000 depuis un an — Les bénéfices nets s'établissent à $[illegible], à rapprocher de $[illegible] en 1926

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le lundi 16 janvier 1928, la cinquantième assemblée annuelle de ses actionnaires. M. [illegible] présidait.

[illegible] le conseil d'administration, fait ressortir que le dernier exercice, clos le 30 novembre 1927, a été une année fructueuse, et que la situation de la Banque est excellente sous tous rapports.

Au cours de l'exercice, les dépôts ont augmenté de plus de $8,821,000; ils dépassent maintenant $122,713,000.

L'actif total de la Banque s'établit à $148,762,000, à rapprocher de $139,070,000 fin novembre 1926. L'actif liquide, représenté par l'or, l'argent, les avoirs dans d'autres banques, les chèques sur d'autres banques, etc., forme une somme de $30,662,000, soit une augmentation de plus de $4,257,000 sur l'année précédente. L'actif liquide est l'équivalent de 22.49% du passif envers le public et l'actif immédiatement réalisable, $77,033,000, représente 56.49% du montant dû au public. Ces proportions montrent que la Banque a conservé à son actif toute la liquidité désirable.

[illegible]

Les prêts et escomptes courants se chiffrent par $[illegible], contre $[illegible] en novembre 1926.

Le compte profits et pertes fait [illegible] $[illegible], à rapprocher de $[illegible] en 1926 [illegible]. Les bénéfices de l'exercice qui vient de se terminer ont été répartis comme suit: dividendes, $[illegible]; fonds de pension du personnel, $35,000; provision pour impôts fédéraux, $100,000; provision pour versement au trésorier de la province de Québec, $125,000. Le solde des bénéfices non-répartis, qui était de $329,678 au 30 novembre 1926, a été porté cette année à $413,379.

AU MILIEU DES LOUPS

La lettre suivante, venue de la Mission des Jésuites canadiens du Siu-Tchéou-fou (Chine), est l'exacte réalisation de la parole de Notre-Seigneur à ses missionnaires: "Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups".

Kaolieou, 21 novembre 1927.

J'étais l'année dernière aide-missionnaire dans la ville de Siu-Tchéou-fou, présent au moment de l'occupation Sudiste qui a duré 50 jours et au moment de la bataille acharnée que Tsiang-Kai-Che en personne, à la tête de trois armées, au Sud, à l'Ouest et à l'Est, a livrée pendant trois jours et trois nuits aux soldats de Suen-tchang-fang. Ma période d'"apprentissage" étant finie, j'ai été nommé ici, à Kao-lieou, au Siu-tchou-fou oriental, en remplacement d'un Père chinois qui a eu toutes sortes de misères à souffrir de la part des brigands, menacé par eux, obligé de s'enfuir au mois de juillet et finalement capturé par eux. Depuis le mois de juillet, le poste est demeuré sans Père, les brigands occupaient d'ailleurs la mission. Je suis arrivé à Haitchçu le 14 septembre, et là, j'ai été obligé d'attendre un grand mois et demi, dans l'impossibilité complète de rejoindre mon poste, toutes les routes étant coupées par les grandes bandes de brigands. Enfin le 31 octobre, par une circonstance extraordinaire, j'ai pu arriver jusqu'ici.

Me voici installé, et bien qu'il me reste encore un travail matériel énorme pour mettre toutes choses en ordre et qu'il faille attendre encore beaucoup de temps sans doute pour m'apercevoir de quantité de choses qui [illegible], un Père ayant connu la mission avant l'occupation des brigands et de mes "bons voisins" pourrait s'en rendre compte. Qu'importe, je n'y puis rien, et la prenant telle quelle, je suis content de la trouver dans l'état où elle est, surtout après ce qu'on en avait dit. Certainement je m'attendais à pire.

En dehors et n'ayant aucun rapport avec cette occupation des brigands, il y a beaucoup de choses en très mauvais état et dont la réparation urgente me coûtera certainement très cher. C'est tout d'abord ma belle église, dont la magnifique cloche de France va porter jusqu'à l'horizon que Notre-Seigneur est là. Tout le mur Sud, depuis le choeur jusqu'à la tour du clocher, menace tout simplement de s'écrouler. Actuellement je l'ai fait étayer par l'extérieur à l'aide d'énormes madriers. Combien de temps attendra-t-elle ainsi? Et voilà que le mur Nord se met à faire des siennes. La crevasse entre le toit et lui est petite, insignifiante encore, mais on la voit, et je n'ai plus de bois et je n'ai plus le sou. Je me serais assurément bien passé de ce gros souci, car j'ai un toit à la porterie qui s'écroule littéralement; comme celui du Catéchuménat, celui du gardien de la porte. L'école a besoin d'être refaite, il y pleut à l'intérieur presque autant qu'à l'extérieur. Le mur d'enclos menace de s'écrouler; à un endroit on y travaille en ce moment, car on ne peut attendre. Et je ne parle pas de quantité de petites choses que je n'avais pas soupçonnées d'abord et que je découvre peu à peu.

Tous ces ennuis sont cependant largement compensés par la joie d'être ici. Je travaille ferme, c'est le temps qui me manque. Je vais au plus pressé d'abord, à l'essentiel. J'ai presque fini, en le mettant à jour, un cahier personnel des "âmes". J'ai déjà relevé les noms des familles où il y a des chrétiens dans 40 villages (sans compter celles qui me restent encore à noter) que j'aurai à parcourir afin de tâcher de réaliser l'idéal du Bon Pasteur: "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent." Comment le ferai-je? je l'ignore absolument pour le moment, abandonnant le tout, sans aucune inquiétude, entre les mains du Bon Dieu. [illegible]

[illegible]

[illegible] qui, à la grande fête patronale du 9 novembre, j'ai été si content d'avoir eu 45 confessions et 45 communions! Ah! ce n'est pas Montréal ni Québec, ni Shanghai, le Pout'ong ou Zi-ka-Wei, et puisque, au dire du Catéchiste et du Chef du village, on ne pouvait avoir plus, Notre-Seigneur était donc content, et son missionnaire aussi.

Ma seule ambition est que Notre-Seigneur bénisse mon travail, aussi j'ai ouvert mon école. Oh! bien modeste sans doute, et comme nombre d'élèves et comme local. Mais elle marche, les enfants étudient et j'y fais le catéchisme tous les jours. Vu les circonstances, et le manque actuel d'argent, il m'est impossible de leur donner à manger et de les garder la nuit pour coucher. Ils sont tous externes. Ceux qui la fréquentent ne viennent que sous la responsabilité de leurs parents et il n'y a à la fréquenter que ceux dont la maison est à proximité de la mission. Ils viennent donc en plein jour et retournent en plein jour. Ainsi, le Chef de la chrétienté, le Catéchiste, les parents et le Père pensent qu'il n'y a pas de danger réel pour les enfants. Mais ceux qui auraient quelque détour à faire par quelque petite rue dans Kaolieou même, ne peuvent pas venir. Ce ne serait pas sûr, ils risqueraient d'être volés.

Vous le voyez, tout est humble, tout est modeste, nulle part il n'y a de place à la vanité, mais tout marche. Ah! si j'avais mes Présentandines pour atteindre les femmes et les filles. (Capturées avec le P. Zi, elles sont à se reposer et se refaire à Shanghai.) Il me semble qu'il y a encore de quoi abattre une rude besogne. Certainement elles souffriront, car elles seront dans la gêne; il leur manquera bien des objets, car elles ont été pillées. L'avenir, Dieu seul le sait et le présent n'est pas très sûr; mais enfin, qui donc refuserait de s'offrir, regardant un crucifix, entendant le cri déchirant de Jésus mourant: "J'ai soif" auquel le monde ne répond en général que par le silence, alors qu'en écho, il y a l'immense clameur des âmes: "J'ai faim".

S'il lisait ce que je viens de relever dans mon cahier de chrétiens: "Un tel" (païen) enfui, après avoir vendu et sa femme (chrétienne) et sa fille (chrétienne). Son fils (chrétien également) est devenu apostat, et lui aussi s'est enfui on ne sait où." Oh! vous, très cher Père, qui lisez cela, comprenez l'état de l'âme du missionnaire en face de pareils faits. Totalement impuissant, le soir, quand il est tout seul, il se serre tout près du Saint-Sacrement, et toute spontanée jaillit de son coeur une prière fervente au Maître de la moisson sans lequel nous ne pouvons rien faire, et il sent se fortifier encore en lui le désir ardent de gagner profondément [illegible]

Très fraternellement votre [illegible] Christ,

H.-X. ROUXIN, S.J.

P. S. — Ce matin, sur le point de mettre cette lettre à la poste, voici [illegible] la première visite de brigands chez moi. [illegible] Je vis au jour le jour, tout coûte très cher. Mais, quand même tout va bien. J'ai les bons Anges pour moi. — H.-X. R.

(Les envois pour le missionnaire seront transmis par le R. Père Proulx, l'Immaculée-Conception, 1043, rue Rachel, Montréal.)

VOLUME XV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 JANVIER 1928 — NUMERO 3[illegible]

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui [illegible] de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

[illegible]

M. FOURLAER.

IMMIGRATION DECOURAGEANTE

On continue à parler d'immigration et surtout d'immigration britannique. Les sujets d'Angleterre sont supposés être nos meilleurs immigrants.

En effet, il est préférable d'avoir chez nous des habitants de langue anglaise plutôt que des étrangers aux tendances bolchévistes qu'on a malheureusement laissé trop entrer dans notre pays. Avec les Anglais, pourvu que l'intérêt s'en mêle un peu, pourvu que nous fassions effort pour éclairer leur opinion, nous ne nous entendons pas mal.

Cependant, on ne peut faire d'immigration sans argent, et c'est le contribuable canadien qui doit en défrayer les dépenses.

Or, pour que l'immigration puisse être encouragée raisonnablement, il faut que le peuple en retire quelque chose.

Il en retirera du profit, si les nouveaux venus se font colons et augmentent chez nous la classe productrice.

Les conditions dans notre pays sont-elles de nature à encourager l'établissement des étrangers sur nos terres libres?

Nous n'avons plus en abondance comme autrefois, ces terres en prairie dont le défrichement très facile était une attraction pour ceux des autres pays. La plus grande partie des terres mises à la disposition des colons sont boisées, même dans l'Ouest. Il y a encore quelques régions où la prairie et la forêt marient leurs avantages dans le nord des provinces de l'Ouest, mais les gens du pays les connaissent et en guettent l'ouverture pour y établir leurs propres enfants. La chose est d'ailleurs bien raisonnable.

Sur les autres terres, il faut un capital assez substantiel pour réussir.

Les Canadiens français, plus habitués, s'y établissent parfois sans capital et, en peu d'années, constituent dans ces régions moins avantageuses des centres importants. Mais ils sont les seuls colons qui, sans capital, peuvent mettre en valeur des terres où ceux des autres nationalités échouent pitoyablement. Aussi, à quelque race qu'ils appartiennent, ceux qui ont véritablement à cœur l'intérêt du pays, cherchent à attirer ces colons incomparables dans ces régions moins hospitalières. Et c'est pourquoi, plutôt que de laisser partir ce capital précieux pour les Etats-Unis, qui se font d'ailleurs si accueillants pour les nôtres tandis qu'ils limitent sévèrement l'immigration européenne, on devrait faire effort pour le conserver et le mettre en état de s'établir dans des régions nouvelles que seuls nos compatriotes savent mettre en valeur.

En pratique, c'est tout le contraire qui arrive.

Des millions sont dépensés tous les ans pour faire de l'immigration européenne, et presque rien pour l'établissement de la population enracinée au pays.

Aux Etats-Unis, combien des nôtres qui n'ont pas goûté la vie de la ville et le travail intermittent des manufactures reviendraient, pourvu qu'on leur donnât les moyens de commencer.

* * *

Les immigrants de l'Europe, que valent-ils pour le Canada?

Les chiffres suivants vont nous le dire.

En cinq années, la population des trois provinces de l'Ouest a augmenté de 111,600 âmes. C'est le recensement de 1926 qui en témoigne.

Or, il y est venu 134,790 âmes d'Europe; 46,126 des Etats-Unis; l'accroissement naturel par la natalité a été de 183,569.

Il y aurait donc dû avoir en 1926 une augmentation nette de 364,485 âmes dans les trois provinces de l'Ouest. L'augmentation réelle n'est que de 111,600. Elle ne correspond pas même à l'augmentation naturelle. C'est désolant.

Sont-ce les gens de l'Ouest qui l'ont quitté? Sont-ce les immigrants qui sont allés ailleurs chercher leur pain? La chose est difficile à contrôler, mais d'une manière ou de l'autre, il faut conclure que nous avons dépensé en vain des millions qui auraient fort servi à l'établissement des Canadiens de la province de Québec, lesquels, durant la même période, se sont dirigés par bataillons sur la frontière américaine, en quête de leur subsistance.

Voilà des chiffres qui crèvent les yeux et qu'il n'est pas permis à ceux qui s'occupent d'immigration d'ignorer.

Cependant on attirera encore l'an prochain des centaines de mille immigrants des vieux pays; il partira plusieurs milliers de Canadiens français pour les villes américaines; les étrangers encombreront nos villes et multiplieront l'élément indésirable et même dangereux; et dans certains coins on rira bien fort de voir la race française s'affaiblir au Canada et contribuer elle-même par son argent à une immigration qui ne nous vaut rien.

Et nous, les bernés, nous continuerons à ne rien voir et à faire le jeu des gens qui depuis un siècle et demi n'ont cessé de nous rouler. Voilà!

COLONISATEUR.

Plaques commémoratives des fêtes de la Confédération

Les journaux ont annoncé que le Comité national des fêtes de la Confédération, 106, rue Wellington, Ottawa, faisait frapper une plaque commémorative du 60ème anniversaire de la Confédération. Pour les écoles françaises, les plaques seront gravées en français: "Canada notre patrie". Les écoles françaises du Manitoba pourront donc s'adresser soit au Comité national, soit à notre secrétaire de l'Association d'Education, M. J.-H. Daigneault, au cas où elles n'auraient pas de plaques en français.

(Communiqué)

QUEBEC — L'hon. R.-B. Bennett, chef du parti conservateur, fera sa première visite à Québec le 18 janvier. Il sera reçu à un déjeuner du "Canadian Club".

Le "Courrier Français" de Los Angeles

A l'occasion de son dixième anniversaire, notre confrère le "Courrier Français", de Los Angeles, Californie, a publié un fort beau numéro spécial sur papier de luxe. Nous y remarquons, en particulier, des pages intéressantes de notre ancien concitoyen manitobain A.-H. de Trémaudan sur la chasse aux buffles chez les Métis de la Rivière-Rouge et des extraits de "l'Ile au Massacre", roman tiré d'une pièce de théâtre par le même sur le massacre du fils de La Vérendrye.

PARIS — La réponse de la France à la dernière note de Kellogg, secrétaire d'Etat américain, sur le pacte proposé dans le but de rendre toute guerre impossible, était prête à être [illegible]

CHRONIQUE GRÉGORIENNE

Encore les cantiques

[illegible]

GRÉGORIEN

LA MEMOIRE DE L.-F. ROUQUETTE

[illegible]

Henry BORDEAUX,
de l'Académie française.

Saisie pour dix millions d'alcool

New-York — Le "New York World" [illegible]

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Un deuxième sénateur canadien-français dans l'Ontario

Le Droit (Charles Gautier):

[illegible]

Le travail de chacun dans l'oeuvre de la colonisation

[illegible]

A la Survivance française

L'Action française (Montréal):

[illegible]

"Affaires" mexicaines

[illegible]

La mentalité agricole

L'Action Catholique (Jules Dorion):

[illegible]

Humoriste

Le Droit (Ottawa):

[illegible]

L'adresse en réponse au discours du trône

Ottawa — M. Hilliley, député de Kings, et M. Beaubien, député de Provencher, seront probablement le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône, à Ottawa. [illegible]

PRINCE-ALBERT, Sask. — [illegible]

TORONTO — [illegible]

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Bonne, heureuse et sainte année à tous nos membres et à tous nos amis.

Mot d'ordre

Le Comité central insiste fortement sur la campagne en faveur de l'épargne, demandée au début de l'année, et veut que le mois de février soit consacré à l'étude de ce sujet important.

Il serait bon que dans chaque cercle, un travail soit présenté sur ce sujet et que l'on fasse lecture des articles qui seront publiés dans les journaux traitant de l'épargne.

Notes brèves

Si les colonnes de l'A. C. J. C. ont été muettes, les cercles au contraire ont été très actifs et nous devons féliciter surtout les Cercles Saint-David, de St-Jean-Baptiste, et Saint-Pierre-Jolys des excellents rapports qu'ils nous ont fait parvenir régulièrement et que nous nous reprocherions de ne pas publier en entier.

* * *

Il nous fait plaisir de saluer l'entrée officielle dans nos rangs du Cercle Jeanne d'Arc, de Notre-Dame de Lourdes. Nous suivrons avec intérêt les travaux de ce cercle, car il révèle une abondance d'énergie et d'enthousiasmé. Ces dispositions apportées à l'exécution du programme de l'A. C. J. C.: Piété, Etude et Action, contribueront une nouvelle force à notre Union régionale.

* * *

Les journaux nous apportent la nouvelle de la magnifique réception que l'A. C. J. C. a faite aux voyageurs de la Survivance à leur retour à Montréal. Nous remercions nos camarades de Montréal, surtout les officiers des Comités central et régional, de leur amabilité et des bons sentiments qu'ils ont exprimés aux Survivants. Le camarade Jacques Bissonnette, du Cercle Saint-David, faisait partie de l'excursion.

Cercle Saint-Pierre-Jolys

Séance du 10 novembre

Le jeudi 10 novembre avait lieu la première réunion régulière du Cercle Saint-Pierre-Jolys de l'A. C. J. C. pour l'année 1927-28. Répondant à l'invitation pressante que M. le curé nous avait faite au prône le dimanche précédent, nous nous réunissions une quarantaine dans la salle de nos réunions. M. le président demanda à M. l'aumônier d'ouvrir la séance, comme d'habitude, par la prière; puis, prenant la parole au nom des anciens membres et en son nom, il souhaite la bienvenue aux aspirants et leur dit que l'A. C. J. C. a besoin d'eux pour faire le bien qu'elle est appelée à faire à Saint-Pierre. Il souhaite aussi la bienvenue au R. P. Sauvé, qui a bien voulu nous honorer de sa présence. Il nous entretient ensuite sur l'A. C. J. C., faisant surtout l'inventaire des activités de l'an passé au point de vue de la piété, de l'étude et de l'action, triple programme de notre association. Il constate que la piété a laissé à désirer quelque peu l'an passé et espère que cette année verra de l'amélioration dans ce sens.

Notre sujet d'étude principal, la question des écoles, quoiqu'assez raide pour nos membres, n'a pas manqué cependant de nous ouvrir bien des aperçus sur cette question capitale de notre vie nationale au Manitoba. Quant à ce qui est de l'action, il convient de mentionner spécialement la bibliothèque paroissiale, appelée à faire tant de bien autour de nous. Il conclut en nous disant qu'il faut être content des activités de l'année dernière et prendre la résolution de faire mieux, si possible, cette année.

M. l'aumônier prend ensuite la parole et nous dit quelques mots de ce qu'a fait le cercle dans le passé au point de vue des retraites fermées, parties de cartes, bibliothèque paroissiale, etc. Il en déduit qu'un cercle est important à Saint-Pierre et que tous doivent s'efforcer de le faire marcher le mieux possible. Il parle ensuite des aspirations que doivent avoir les jeunes au point de vue national et religieux. C'est tout un programme d'action qu'il nous a tracé dans un langage simple et émouvant à la fois. Il serait trop long de résumer ses paroles. Disons seulement qu'il a insisté particulièrement sur l'exemple que les jeunes de l'A. C. J. C. doivent donner dans la paroisse, sur l'importance de profiter de nos longues soirées d'hiver pour étudier et lire de bons journaux, sur la nécessité de réagir énergiquement contre l'anglicisation qui s'empare de nous à notre insu, etc.

M. le président donna ensuite la parole au R. P. Sauvé qui sut bien nous intéresser dans une brève improvisation sur les qualités que la race canadienne-française doit s'efforcer d'acquérir et de développer pour atteindre à de hautes destinées. Le cercle de l'A. C. J. C. est un endroit idéal pour l'éclosion ou le développement de ces qualités, mais pour cela il faut que les membres soient dévoués et animés d'un bon esprit.

M. le président remercia le Révérend Père de ses belles et bonnes paroles et déclara à l'assemblée que l'année 1926-27 prenant fin à l'instant même, c'était le moment de procéder à l'élection des nouveaux officiers.

Les élections, tenues sous la présidence du camarade Mulaire, donnèrent le résultat suivant: Président, Ed. Préfontaine; vice-président, Ch. Mouflier; secrétaire, Sylvio Carrière; trésorier, H. Turenne; conseillers: L. Carrière, E. Mulaire.

Après un mot de remerciement du nouveau président, la séance fut levée sur motion du camarade H. Turenne, secondé par le camarade Albert Robidoux.

E. P.,
Sec. temporaire.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Séance du 28 novembre

Pour la deuxième fois les jeunes gens de l'A. C. J. C. du Cercle Saint-David se réunissaient dans leur salle ordinaire. Neuf nouveaux membres étaient présents avec dix-neuf anciens, ce qui faisait le joli nombre de vingt-huit.

La réunion commença par la prière, suivie de l'appel des membres et lecture du rapport de la dernière assemblée. Ensuite vint la lecture de l'évangile, passage de l'enfant prodigue, et explication par M. l'aumônier.

Après quelques remarques du président, dont la principale était sur la lecture, surtout la lecture du "Semeur", vint la leçon de bon langage. Les camarades G. Ayotte et Emile Desautels surent choisir les mots anglais les plus fréquemment employés, surtout chez les fermiers. Voici quelques-uns de ces mots: "Snap", "gear", "rein", "agrais", etc.

Le camarade Victor Carbonneau nous donna un résumé très exact du discours de M. Bourassa à Saint-Boniface, il y a déjà quelques semaines. Son ouvrage fut très apprécié. Pour terminer, il demanda à l'auditoire s'il ne pourrait pas être ajouté au discours de M. Bourassa qu'un des plus fermes appuis de la race et un des plus forts éléments de survivance, c'est l'A. C. J. C. Tout le monde applaudit le camarade Carbonneau.

Le cours apologétique nous fut donné par notre aumônier sur la Bible, sa composition, sa conservation et son interprétation. Les membres posèrent plusieurs questions embarrassantes sur les sacrements de baptême et de mariage et sur la Bible.

Ensuite il y eut quelques remarques générales et formation du comité des parties de cartes, dont les membres sont les camarades suivants: Jacques Bissonnette, Guillaume Hébert, Edmond Saint-Amant et Urgel Roy.

On termina par la prière, tous étant contents d'avoir passé une si bonne veillée.

Lionel BRUNEAU,
Secrétaire.

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Depuis la reprise des travaux, le Cercle Saint-Norbert a tenu six réunions. Les membres, au nombre de 22, suivent les séances avec assiduité et s'intéresent au programme qui est suivi.

Le camarade Isidore Bouchard a été réélu à la présidence, tâche dont il s'acquitte avec mérite, se dévouant pour toutes les oeuvres du cercle et entretenant des relations bienveillantes avec tous les membres et les jeunes gens en général; il est en cela secondé par les autres officiers.

A chaque réunion, il y a lecture de l'évangile avec commentaires, ou explication d'une partie du "Credo"; l'aumônier y ajoute des conseils appropriés aux jeunes gens.

A la réunion du 23 novembre, M. l'abbé Rodolphe Bélanger, un camarade qui nous fait honneur, a bien voulu accepter de nous donner une conférence sur l'agriculture. Il a tracé l'histoire de l'agriculture, base de la civilisation. C'est le plus vieil art, en même temps que la science la plus récente. On retrace ses débuts à l'an 5000 avant Jésus-Christ en Egypte; les méthodes étaient primitives sans doute. L'origine de l'agriculture au Canada remonte à 1606; elle débuta à Port Royal. Louis Hébert est proclamé le premier cultivateur canadien, cependant les Jésuites cultivaient dans chacune de leurs missions.

Le conférencier nous fait considérer les progrès de l'agriculture jusqu'aux temps modernes. Il parle de l'efficacité des fermes expérimentales pour la solution des problèmes, tels que la rouille, les engrais, l'amélioration des races animales. Il nous convainc que l'agriculture est une noble profession, dont nous devons être fiers, et il nous encourage à nous y livrer avec intelligence et avec amour. Là est la plus sûre garantie de notre survivance, car nous descendons d'une race foncièrement attachée à la terre.

Plusieurs questions sont posées au conférencier.

L'aumônier remercie le conférencier de prêter si généreusement son concours au cercle, et il encourage les membres à prendre part à la vie du cercle en participant aux discussions, en posant des questions qui font surgir des renseignements utiles à tous.

Le Comité du Bon Parler français est réorganisé et à chaque réunion un membre fait traduire des termes anglais ou corriger des expressions vicieuses. L'on fait aussi la chronique de la presse et des articles importants sont soulignés et les membres mis au courant de sujets d'actualité qui leur permettront de prendre part intelligemment aux conversations qui peuvent se présenter.

Le Cercle Saint-Norbert est bien disposé à continuer le travail des années passées. Les réunions fréquentes et l'augmentation du nombre de ses membres sont des présages que l'année 1928 sera fructueuse.

LE SECRETAIRE.

Pas de repos avec l'asthme — L'asthme attaque ordinairement la nuit, alors que l'on a le plus besoin de repos. D'où la perte de force, la débilité nerveuse, la perte de poids et les autres maux auxquels l'on peut s'attendre si l'on n'obtient pas soulagement. Heureusement le soulagement est possible. Le remède pour l'asthme du Dr Kellogg a prouvé ses mérites par des années de service. Un essai vous convaincra certainement.

AVEC LA LIAISON FRANCAISE AU CANADA

De Saint-Eustache à Winnipeg

La prairie... La prairie... Nous arrêtons vers 8 h. 30 à Elie, village de langue française, perdu dans l'immense plaine verdoyante quadrillée de routes noires. Le programme de la journée est d'une originalité pleine de promesses. Les paroissiens de Saint-Eustache, gros bourg français d'une centaine de kilomètres, sont venus nous chercher à Elie. Ils nous feront visiter leur paroisse et nous conduiront jusqu'à Winnipeg, en suivant la nouvelle route nationale qui longe la rivière Assiniboine... Mais la perspective de rouler pendant des heures sur des chemins que la tempête d'hier doit avoir défoncés n'enthousiasme guère une partie de la Liaison, et tels de nos compagnons préfèrent gagner par notre train la capitale du Manitoba.

A Saint-Eustache, nous sommes reçus dans l'église particulièrement jolie; j'y admire de beaux panneaux et confessionnaux en bois sculpté; oeuvres d'artisans canadiens. Le curé, l'abbé Bastien, témoigne tout de suite dans sa harangue de son tempérament batailleur:

— On veut nous détruire, nous autres, Canadiens français et catholiques. On nous inonde de colonies hussites, mennonites et autres hétérogènes qui rendraient l'air irrespirable, si nous nous laissions faire...

Et il cite des faits étranges:

— On va jusqu'à acheter "cash" (au comptant) la terre d'un Canadien et à acheter "cash" sa récolte pour qu'il déguerpisse plus vite, afin que les immigrants non français et non catholiques prennent sa place...

Il exhorte ardemment les Canadiens à défendre leur foi, leur langue, leur idéal français:

— Chaque fois que je suis resté sur la défensive. J'ai perdu le point. Et chaque fois que je suis passé à l'offensive, j'ai gagné la partie.

L'abbé Bastien fait une brève, mais énergique allusion aux persécutions organisées par le clergé irlandais contre les prêtres et fidèles de langue française... C'est là une question de si grande importance que je préfère n'en point parler avant de l'avoir étudiée à fond...

Nous traversons avec nos autos la large rivière Assiniboine par un bac d'un agencement aussi simple qu'original. Deux cordes, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, le retiennent au câble d'acier tendu entre les rives, les points d'attache étant constitués par des poulies. Le passeur raccourcit l'une de ses cordes en manoeuvrant un petit treuil, et le bac se présente par le travers au courant assez violent qui le pousse vers l'autre rive, où il aborde sans plus d'efforts...

Nous nous arrêtons une heure au village français de Saint-François-Xavier. Son premier nom fut "Prairie du Cheval blanc".

Je note une inscription sur une pierre tombale du petit cimetière:

A la mémoire de
Louis-Marie-Joseph Forget,
ancien zouave pontifical,
né à Montréal le 21 février 1844.
Aime Dieu et va ton chemin.

Nous atteignons vers midi et demi Winnipeg où un banquet nous attend au Fort Garry, le superbe hôtel édifié et exploité par le Canadian National Railway. Le "clou" de la réception: nous y ferons connaissance des métis contemporains de Louis Riel, — ce qui m'oblige à ouvrir une parenthèse pour que mes lecteurs comprennent l'importance et l'intérêt de l'événement.

En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson cédait à la Confédération Canadienne (née depuis deux ans) tous ses droits territoriaux dans le Far-West où, déjà, vivait tout un petit peuple de métis et de colons canadiens et anglais, que les agents du gouvernement voulurent déposséder des terres qu'ils avaient laborieusement défrichées. Les métis se soulevèrent et prirent pour chef l'un d'eux, Louis Riel, jeune homme de haute intelligence, ancien élève du Collège de Montréal, qui organisa un gouvernement provisoire et forma une petite armée. L'intervention d'un prélat, Mgr Taché, porteur d'une promesse d'amnistie pleine et entière (que le gouvernement de la Confédération renia plus tard), rétablit la paix.

En 1871, des révolutionnaires irlandais (les Féniens), venus des Etats-Unis, tentèrent un coup de main au Canada. Louis Riel rassembla ses braves métis et repoussa les bandes qui avaient envahi le Manitoba.

En 1884, las d'être berné depuis quinze ans par la Confédération qui leur avait promis de nouvelles terres, en compensation de celles dont elle les avait dépouillés, métis et Peaux-rouges se soulevaient et faisaient appel à Louis Riel, qui s'était retiré dans le Montana (Etats-Unis). Les hostilités s'ouvraient au début de 1885. Bien que mal armés, les rebelles infligeaient plusieurs défaites aux troupes régulières. Mais le 9 mai, après un combat de quatre jours, décimés, sans munitions ils se rendaient à la merci du vainqueur. Louis Riel fut pendu à Régina le 16 novembre 1885... C'est avec les anciens compagnons du héros, survivants de maintes batailles, et aussi avec ses descendants, que nous allions dîner.

J'ai pour voisin de table un homme extraordinaire, dont j'entends bien tirer le maximum de renseignements. Agé de soixante-dix ans, il a nom James Philips. Né en Ecosse, il émigra au Canada à l'âge de sept ou huit ans avec sa famille. Devenu homme, il fut fait prisonnier par une tribu du Far-West qui l'adopta. Son crâne est couvert de cicatrices, souvenirs de combats contre les tribus en guerre avec la sienne; un jour, des Assiniboines l'attachèrent au poteau de torture; ils commençaient à le scalper lorsque l'irruption d'une bande amie le sauva d'une horrible mort. Il parle couramment, outre l'anglais et le français, quatre langues indiennes: le cree, le sioux, l'assiniboine, le saulteux. Il me prouve, par quelques exemples, combien ces langues diffèrent entre elles: cheval se dit "moustatime" en cree, "chunkitamor" en sioux. Ma curiosité apprend de quelle façon se dit "je vous aime" dans les quatre langues. Et je recueille encore de très palpitants récits sur la chasse aux bisons, telle que la pratiquaient les Peaux-rouges du Far-West.

A la table voisine sont rangés sept vieux métis, tous d'anciens compagnons de Riel. La plupart ont un type bien français; mais, à la longue, les traits de la race rouge ressortent, et je note la saillie des pommettes, les yeux plus rapprochés, le regard perçant, sans parler du teint très foncé chez plusieurs.

Le président du banquet est un métis de haute stature, M. Goulet, un fin lettré, inspecteur de l'enseignement secondaire. Son père, compagnon et parent de Louis Riel, trouva la mort dans des circonstances tragiques: il traversait l'Assiniboine à la nage, quand des Anglais le lapidèrent; étourdi par une pierre qui le frappa à la nuque, il se noya.

C'est M. Goulet qui ouvre la série des discours. Il demande que l'on témoigne de la sympathie aux métis. Ces fils de Français et d'Indiennes avaient une mission providentielle à remplir: celle de guider les premiers missionnaires et les premiers explorateurs de l'Amérique du Nord. Maintenant qu'ils ont rempli leur rôle, ils peuvent disparaître; mais le nom de Louis-David Riel, le héros des métis de langue française, restera immortel.

Et l'orateur, d'une voix vibrante, fait l'appel des compagnons du héros et de ses descendants. A chaque nom, un homme se dresse, et des applaudissements enthousiastes le saluent...

Suivent d'autres discours, l'un par M. le juge Prud'homme, historien et écrivain, père de l'évêque que nous avons rencontré hier. M. Goulet me fait l'honneur de me demander quelques mots au nom de la France, et c'est avec une profonde émotion que j'exprime mon admiration et mes sympathies envers les métis et les Indiens.

Après la réception, charmant repas chez M. Maurice Goulet, marié avec une délicieuse Française de Saint-Dizier! Vous la prendriez pour une toute jeune fille! Et c'est déjà une mère de famille: trois chérubins aux boucles blondes!

Adieux touchants à la gare, vers 7 heures du soir. Sur le quai, des centaines de voix entonnent avec un pieux enthousiasme le chant national:

O Canada! terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

Victor FORBIN.
(Revue des Deux-Mondes)

Les Poudres à Vers de Miller sont complètes en elles-mêmes. Elles ne chassent pas seulement les vers du système, mais elles réparent les dommages causés par les vers et retonifient la constitution de telle manière que celle-ci triomphe vivement des désordres de l'indigestion qui sont le résultat du travail de ces parasites. Elles agissent effectivement et complètement, la force et la santé suivent immédiatement leur usage.



Un déraillement en Saskatchewan

Régina — Un rail brisé a provoqué le déraillement de deux wagons de voyageurs et d'un wagon à bagages. Ces wagons étaient attachés au train du Pacifique Canadien 308. L'accident s'est produit à un demi-mille au nord de Tyvan, à 30 milles au sud-est de Régina. Plusieurs voyageurs ont reçu de légères blessures.

MEDICINE HAT, Alta — Le capitaine Charles-S. Pingle, député provincial, ancien président de la législature, est mort subitement à l'âge de 47 ans.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

53ème Rapport financier

COMPTE PROFITS ET PERTES

30 NOVEMBRE 1927

CRÉDIT

Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1926		$ 320,678.15	
Profits de l'année finissant le 30 novembre 1927, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, intérêts perçus d'avance sur escomptes, et provision pour créances douteuses et mauvaises		903,200.88	$ 1,223,879.03

DÉBIT

Dividende No 144, payé le 1er mars 1927	$137,500.00		
Dividende No 145, payé le 1er juin 1927	137,500.00		
Dividende No 146, payé le 1er septembre 1927	137,500.00		
Dividende No 147, payable le 1er décembre 1927	137,500.00	$ 550,000.00	
Fonds de pension du personnel		35,000.00	
Provisions pour impôts fédéraux		100,000.00	
Provision pour versement au Trésorier de la Province de Québec en vertu de la Loi 14, Geo. V, Ch. 3		125,000.00	
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1927		413,879.03	$ 1,223,879.03

Le comptable en chef,
A. COURTOIS.

Le gérant général,
BEAUDRY LEMAN.
Le président,
J.-A. VAILLANCOURT.

BILAN

30 NOVEMBRE 1927

PASSIF

Billets de la Banque en circulation		$ 12,042,219.00
Dépôts ne portant pas intérêt	$ 20,591,627.22	
Dépôts portant intérêt (y compris l'intérêt couru jusqu'à la date de l'état)	103,126,609.73	123,718,236.95
Balances dues à d'autres banques au Canada	595.77	
Balances dues à des banques et des correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers	599,480.15	600,075.92
		136,360,531.87
Lettres de crédit en vigueur		786,117.39
Capital versé	5,500,000.00	
Fonds de réserve	5,500,000.00	
Dividendes déclarés et impayés	4,307.85	
Dividende payable le 1er décembre 1927	137,500.00	
Solde du compte Profits et Pertes (déduction faite des versements au Trésorier de la Province de Québec en vertu de la Loi 14, Geo. V, Ch. 3)	413,879.03	11,555,686.88
		$ 148,702,336.14

ACTIF

Or et espèces monnayées	$ 942,692.75	
Billets du Dominion	7,868,360.75	
Monnaie des Etats-Unis et autres pays étrangers	180,600.68	8,991,654.18
Billets des autres banques	887,815.00	
Chèques sur d'autres banques	9,998,604.35	
Balances dues par d'autres banques au Canada	760,444.29	
Balances dues par des banques et des correspondants étrangers	2,341,889.19	
Dépôt aux Réserves Centrales d'Or	7,400,000.00	
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation	282,113.95	21,670,866.78
		30,662,520.96
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, y compris les prêts à demande, ne dépassant pas la valeur marchande	21,597,902.03	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les obligations publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	7,273,874.94	
Obligations de chemins de fer et autres obligations et actions, ne dépassant pas la valeur marchande	1,721,151.16	30,592,928.13
Prêts à des cités, villes, municipalités et corporations scolaires		5,827,069.73
Prêts à demande ou n'excédant pas trente jours sur nantissement d'actions, obligations et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts		9,950,983.79
		77,033,502.61
Autres prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite des intérêts non-courus) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		62,884,456.17
Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (déduction faite des intérêts non-courus) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		65,244.80
Engagements de clients relativement aux lettres de crédit ci-contre		786,117.39
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque		1,152,320.65
Immeubles autres que ceux occupés par la Banque		1,003,924.59
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)		178,665.29
Immeubles et mobilier de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		5,315,520.67
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent		282,583.97
		$148,702,336.14

Le comptable en chef,
A. COURTOIS.

Le gérant général,
BEAUDRY LEMAN.
Le président,
J.-A. VAILLANCOURT.

Note.—L'actif et le passif de la Banque Canadienne Nationale (France), celle-ci étant considérée comme une succursale et opérant comme filiale de la Banque Canadienne Nationale, sont inclus dans l'état ci-dessus.

CERTIFICAT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque Canadienne Nationale que nous avons vérifié la caisse et les valeurs de la Banque, à son Bureau Principal, le 30 novembre 1927 et à une autre date durant l'année, et nous avons constaté qu'elles concordaient avec les écritures s'y rapportant.

Et nous avons examiné les livres et les comptes du Bureau Chef et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres ainsi qu'avec les rapports certifiés des succursales et, dans notre opinion et au meilleur de notre connaissance, le Bilan révèle la situation véritable de la Banque au 30 novembre 1927 suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et telle qu'elle est indiquée à ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis et à notre avis, les transactions effectuées par la Banque dont nous avons eu connaissance, étaient dans les limites de ses pouvoirs.

Montréal, 19 décembre 1927.

EUGENE TRUDEL, C.A.,
de la Société LaRue & Trudel.

JOHN W. ROSS, C.A.,
de la Société P. S. Ross & Sons.

Vérificateurs.

Page Féminine

Les jugements téméraires

"Ne jugez point, et vous ne serez point jugés." Cette parole qui devrait servir de base à la conduite de toute femme chrétienne soucieuse de son devoir est, hélas! trop fréquemment négligée, surtout de notre temps où l'on parle avec tant de facilité sur tout et sur tous.

"Je suis toujours attristée lorsque je constate le manque de charité qui règne le plus souvent dans les réunions mondaines: on déchire à belles dents son prochain, et cela, le plus naturellement du monde, sans presque y penser, pour le seul plaisir de paraître au courant de ce qui se passe, de raconter un trait piquant sur celui-ci ou celle-là, de briller un instant devant ses auditrices.

C'est grand dommage car l'on peut, en jugeant trop vite parfois, faire un tort immense à son prochain. Vous racontez un fait sur telle personne, vous la critiquez, vous appréciez sa conduite sans en connaître tous les motifs; d'autres se joignent à vous pour critiquer, et voilà une réputation faite à la légère, presque toujours imméritée.

On oublie trop qu'en bannissant ainsi la bienveillance de sa conduite, on "amasse des charbons ardents sur sa tête"; n'est-il pas dit: "On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous servirez pour les autres"? Ceci ne devrait-il pas faire un peu réfléchir celles qui parlent trop vite et trop méchamment?

Devant les flèches empoisonnées des langues médisantes et calomniatrices, vos coeurs ingénieux et vos âmes chrétiennes sauront trouver, mes chères amies, l'occasion d'être la goutte d'huile qui adoucit, et sans enfreindre les règles de la politesse, vous ne craindrez pas de remettre, s'il y a lieu, les choses au point bonnement, doucement.

MERE-GRAND.

LA JEUNE FILLE ET LES OEUVRES

Quelle est, à votre point de vue, la part qu'une jeune fille de l'Ouest Canadien est appelée à prendre dans les oeuvres paroissiales? Quelles sont les qualités qui la rendront plus particulièrement apte à la bien remplir?

Tel est le sujet proposé par le "Bulletin de la Ligue des Institutrices", et pour lequel le travail d'El Arhocea a obtenu une première mention honorable.

"Eulalie était surnommée l'ange visible de la paroisse." (Vie de Mère Marie-Rose)

Quand je songe à la part qu'une jeune fille de l'Ouest Canadien est appelée à prendre dans les oeuvres paroissiales, ma pensée se reporte à une biographie, lue il y a quelques années déjà, et qui me faisait connaître la vie menée dans le monde au milieu du siècle dernier, par Eulalie Durocher, native de Saint-Antoine du Richelieu.

Les conditions d'alors dans la province de Québec s'apparentent sous plus d'un rapport à celles de nos jours dans nos jeunes paroisses de l'Ouest. Il y avait beaucoup à organiser, l'instruction catholique et française ne se donnait pas librement, le soin des églises était laissé à l'initiative des âmes généreuses.

Nous voyons Eulalie, pieuse, charitable et modeste, exercer les oeuvres de miséricorde, se faire aimer de tous et entraîner par son bon exemple.

Me rappelant donc la vie de mon héroïne, j'essayerai d'énumérer quelques-uns des services que la jeune fille de chez nous est appelée à rendre à la paroisse canadienne, et les qualités qu'elle doit posséder ou du moins s'efforcer d'acquérir pour bien remplir sa mission.

Mon idéal serait qu'elle fût institutrice, puisque c'est par l'école que l'on atteint plus facilement les familles.

A-t-elle la bonne fortune de se trouver dans un milieu canadien-français et d'être elle-même d'origine française, alors que sa tâche sera douce, qu'elle se dévouera avec amour à cultiver les vertus ancestrales! Mais bien souvent, la classe se composera d'élèves de différentes nationalités; plusieurs enfants sortent d'un foyer où l'on ne cultive aucun idéal et pas plus de religion. Le devoir de la maîtresse est alors de tirer ces jeunes âmes du terre à terre où elles vivent; souvent de détruire les principes faux qui ont déjà établi demeure en elles et de faire germer en leur place des idées justes, des ambitions légitimes, des principes religieux. Grande est sa mission, elle dépasse les ressources humaines, mais que l'institutrice ne se décourage pas Dieu est avec elle, elle fait son oeuvre. Il voit ses efforts et les bénit. Il reçoit avec amour ces pauvres enfants éloignés qu'elle lui ramène.

A son premier souci d'en faire de bons chrétiens, s'ajoute celui d'en former pour plus tard des citoyens loyaux et dévoués aux intérêts du Canada. Elle s'applique à leur faire aimer cette patrie, patrie d'adoption de leurs parents, mais bien leur unique patrie à eux; elle cultive en leur coeur la fierté nationale, leur faisant connaître les gloires du pays, son histoire, ses ressources, les bienfaits qu'il prodigue à tous ceux qui répondent à son invitation hospitalière. En ce qui intéresse nos petits compatriotes, le champ à explorer sera encore plus vaste et avec quelle fierté la Canadienne française n'y conduira-t-elle pas sa classe!

D'autres moyens d'apostolat sont communs à toutes les jeunes filles. Que de petits catholiques sont privés de l'instruction religieuse à l'école. La jeune fille serait une auxiliaire bien précieuse au curé de la paroisse et ferait un bien immense en se chargeant d'une classe de catéchisme au moins une fois par semaine.

La jeune fille modèle entre généreusement dans les associations de charité et en devient un membre actif. Elle est fidèle à assister aux réunions, à faire bénéficier l'oeuvre de toutes ses ressources d'organisatrice, étant prête à se mettre à la tête d'un bon mouvement, comme à seconder les initiatives des autres.

Des gens sont charitables lorsque la misère se présente à eux; laissés à eux-mêmes, ils négligent de porter secours aux indigents. C'est donc faire une bonne oeuvre que de tendre la main pour les pauvres. Sans compter le bien-être qui en résulte pour ceux-ci, l'occasion aura été fournie aux premiers de faire une oeuvre de miséricorde. Que la jeune fille s'ingénie donc à secourir la misère, qu'elle le fasse avec tact, et qu'elle prodigue aussi l'aumône spirituelle dont quelques âmes ont un si grand besoin.

Les malades ne doivent pas non plus être négligés. La jeune fille ignore toute la joie réconfortante qu'apporte sa visite. Une attention délicate, un bon mot, une lecture pieuse change le cours de leurs idées et leur fait trouver la vie moins ingrate.

Elle ne refusera pas de prêter son concours au choeur de chant, si le bon Dieu l'a douée d'une voix convenable ou s'il lui est possible de toucher l'instrument de musique.

Pour se dévouer ainsi aux oeuvres, il faut que la jeune fille soit pieuse et qu'elle ait l'esprit d'abnégation. C'est dans la prière qu'elle puisera le courage de se renoncer pour semer le bonheur autour d'elle; c'est par la prière seulement qu'elle donnera du prix à ses travaux, qu'elle les fécondera, qu'elle leur fera porter les fruits qu'elle ambitionne.

Il lui faut du tact, de la modestie, du sérieux. Qu'elle ne néglige pas son propre perfectionnement, qu'elle cultive son esprit par des lectures choisies et instructives; qu'elle garde son âme pure, le dévouement ne fleurit pas dans un coeur corrompu; qu'elle corrige ce qu'il pourrait y avoir de disgracieux dans ses manières; on accepte plus facilement la vertu qui se présente sous des dehors aimables. Qu'elle aime notre cher Canada et qu'elle soit bien persuadée qu'il n'atteindra ses belles destinées que si chacun de ses enfants est fidèle à remplir le rôle que la Providence lui a destiné.

EL ARHOCEA.

Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"



No 1181 — Patron à tracer pour dessus de lit, broderie en couleur

Patron à tracer: centre, 35 sous; toilette d'oreiller, 15 sous. Perforé: 75 sous. Au fer chaud: centre, 35 sous; oreiller, 20 sous. Tout étampé sur coton jaune, rouleau à même, $2.65. Sur coton fini toile, $4.25. Coton M.F.A. de couleur pour la broderie, $1.50.

Catalogue de broderie à 35 sous. Revue mensuelle de broderie et musique à 25 sous l'abonnement par an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 115, Avenue McDermot, Winnipeg.

Chose vue

Nous glanons dans un périodique cette lamentable anecdote:

Je me trouvais dernièrement dans un grand magasin de lingerie, lorsque, tout à côté de moi, une ravissante jeune fille vint s'asseoir et demanda à voir des initiales mobiles pour les différentes pièces de son trousseau.

— Pourtant, Mademoiselle, fit observer la vendeuse, les initiales brodées à même le linge sont beaucoup plus pratiques.

— Je sais! je sais! répliqua superbement la jeune fiancée, mais on ne sait jamais ce qui peut arriver!... En cas de divorce (!) il est plus commode de pouvoir changer le chiffre du trousseau!

UN AN!

Un an! l'âge exquis
Où Bébé se roule,
Blanche et rose boule,
Sur tous les tapis.

Bébé se débat,
Gazouille, se traîne...
Bébé se démène
Comme un petit chat.

Heureux comme un roi,
Il a pour domaine
La carpette en laine,
Son plaisir pour loi.

Un an! l'âge d'or
Où l'on règne en maître,
Ne sachant connaître
Son bonheur encor!

MARYEL.

Un conte par semaine

UN MIRACLE DU PETIT JESUS

C'était pendant la nuit où naquit Jésus le doux Sauveur du monde.

Non loin de Bethléem, dans une humble chaumière, une jeune femme tenait son enfant sur ses genoux. Elle regardait avec amour son cher petit ange joli comme une rose, et alors âgé de cinq ans. Mais le pauvre enfant était aveugle.

Soudain dans le silence de la nuit on entend un pas rapide venant vers la cabane.

Prise de frayeur, la mère serre son fils sur son coeur, cependant elle se rassure bientôt en voyant entrer son époux.

— Réjouis-toi, lui dit-il, je t'apporte une grande et bienheureuse nouvelle. Pendant que nous étions à veiller sur nos troupeaux, les autres bergers et moi, nous fûmes tout à coup environnés d'une grande lumière.

Nous vîmes aussitôt apparaître un ange qui nous annonça que le Messie promis venait de naître à Bethléem, cette nuit même. Mes compagnons y sont allés tout de suite, mais je n'ai pas voulu goûter cette joie sans toi. Viens vite, allons ensemble l'adorer.

— Emmenez-moi aussi, maman, je vous en prie, dit l'enfant. Pourquoi me laisser à la maison?

— Mon pauvre mignon, répondit la mère, que ferais-tu là, toi qui ne vois pas clair? Puis il est l'heure de te coucher; va dormir, mon petit chéri.

Il eut beau supplier et verser des larmes, ses parents ne l'emmenèrent pas, ils attendirent cependant qu'il fût endormi, avant d'aller visiter le nouveau-né. Mais à peine étaient-ils sortis, que l'enfant se leva, car il avait seulement fait semblant de dormir. Et voici la prière qu'il fit:

"O Enfant, toi qui es tout petit comme moi, je voudrais aussi aller t'adorer. Si je ne puis voir ton sourire, je pourrai prendre ta petite main et me mettre à genoux près de toi. Ensuite, je t'offrirai mon petit agneau. Guide mes pas, car je ne sais pas où je vais."

Sa prière achevée, l'enfant prit à tâtons ses plus beaux habits et s'en revêtit. Puis, ayant trouvé un ruban bleu, il se rendit à l'étable. Là reposait, sur une poignée de foin, son agneau chéri, tout blanc, qui lui servait de compagnon de jeu. Il lui passa le ruban bleu autour du cou, et tint l'autre extrémité à la main.

Le petit aveugle suivit l'agneau sans avoir peur, il lui semblait entendre au loin des chants joyeux qui l'appelaient.

Enfin, il arriva dans l'étable de Bethléem, et étendit le bras pour trouver l'endroit où reposait Jésus. Mais ses pieds s'embarrassèrent et il alla tomber près du Sauveur.

L'Enfant-Dieu sourit en voyant tout près de lui ce petit aveugle et son guide, l'agneau blanc. Ses parents étaient encore dans l'étable.

— O mon Dieu, s'écrièrent-ils, n'est-ce pas là notre fils?

Et ils se précipitèrent vers lui.

Mais avant d'avoir eu le temps de l'approcher, le pauvre petit infirme était parvenu à saisir la main de l'Enfant-Jésus et à la mettre sur ses yeux.

Aussitôt ses yeux furent ouverts et il put voir comme tout le monde.

Aussi, en sortant de l'étable, tous ceux qui avaient été témoins de cette merveille, pleins de joie et de reconnaissance, chantaient le cantique admirable des Anges:

"Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté."

Le Coin des Enfants

COURRIER DE MÈRE-GRAND

A tous mes petits-enfants — Plusieurs de mes chéris attendent une réponse à leur lettre de concours. Je tiens donc à répéter qu'il m'est impossible de répondre à ces lettres trop nombreuses. Je suis très touchée des bons sentiments et des exquises pensées qu'elles renferment à mon adresse. Que le petit Jésus de la Crèche les en bénisse et bénisse leurs études!

Angéline Bédard — Il me fait plaisir d'apprendre que mes petits billets vous plaisent. Les vôtres me donnent aussi de douces joies qu'il ne tient qu'à vous de multiplier. Voilà les vacances terminées! Il était temps, n'est-ce pas? Les chères mamans indulgentes en ont plein les oreilles de tout le tintamarre de leurs gamins et gamines. Reprenez votre sac d'écolière et... en route vers le succès!

Anna Balcaen — Le dégel qu'il fait actuellement me donne de sérieuses inquiétudes au sujet de ma tire! Merci d'avoir pensé à moi; c'est bien gentil et je retiens votre invitation pour l'an prochain. Votre petit coeur altéré de plaisir doit être satisfait après la période mouvementée des fêtes; aussi je vous devine tout attentive à vos études, faisant diligence, car les jours passent vite et ces six mois seront tôt écoulés. Ne vous laissez pas absorber cependant au point de vous faire plus rare; je vous attends.

Eugène Guenette — C'est cela, mon petit ami, chaque chose en son temps. L'étude requiert le travail de l'esprit et les récréations sont consacrées aux joyeuses gambades. Rien d'étonnant à votre âge que vous préfériez celles-ci aux heures plus sérieuses... Ce n'est pas Mère-Grand qui vous en blâmera! Votre hâte à corriger vos fautes d'orthographe me fait bien plaisir; continuez à vous bien surveiller dans ce sens et ayez toujours l'horreur de ces vilaines fautes qui déparent trop souvent les plus jolies pensées.

Adélard Langevin — Oh! l'exquise petite lettre! Même si la main tremble un peu, il faut revenir souvent à votre vieille Mère-Grand qu promet de bien vous choyer. Vous êtes bien petit, mais vous tenez une grande place dans mon coeur.

Stanislas Bisson — Après des jours de labeur si ardu, vous aviez bien acquis quelque droit aux belles vacances de Noël. Je ne doute pas que vous les ayez bien employées et je m'imagine vous voir monter et descendre mille fois la glissoire avec votre petit traîneau. La lecture des notes vous a-t-elle apporté d'agréables surprises? Vous devez avoir tant de choses à me raconter...

Gabrielle de Moissac—Si votre lettre ne contenait de si gros secrets, je serais ravie de la publier. Vous êtes tout à fait délicieuse! Pouvez-vous vous faire une idée de ma déception et combien j'en ai eu le coeur malade. J'attends que le hasard me favorise de nouveau, et cette fois, j'irai dans l'ambulance s'il le faut! Merci de vos douces lignes; apportez-moi souvent ces pensées joyeuses qui me réjouissent le coeur.

MERE-GRAND.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Faute avouée est à moitié pardonnée

Bien chère Mère-Grand,

C'est une joie pour moi de recommencer à vous écrire, mais le sujet à traiter demande que je modère ce sentiment, car il faut être triste pour raconter ses mésaventures.

Par un beau dimanche, mes parents étaient partis faire une promenade. Avant de partir, ils me dirent: "Tu iras au catéchisme et aux vêpres." L'heure est venue de me rendre à l'église; avant de partir, je fais le tour de la maison; et en passant dans la chambre de mes parents, j'aperçois sur le bureau le beau chapelet de ma mère. Je le regarde et me dis: "Il me semble que je prierai bien sur ce beau chapelet." Je le prends et vite je me hâte de me rendre à l'église. En revenant je m'amuse à manger des fruits dans le bois; tout à coup, j'entends un bruit tout près de moi. C'était peut-être un arbre qui s'écroulait, mais comme tout petit garçon qui n'est pas à son devoir, je pris peur. Vite je cours à la maison en sautant les clôtures sur mon passage. Arrivé à la maison, je m'assieds pour me reposer. Ma première pensée fut de regarder si le chapelet était encore dans ma poche. Hélas! j'avais perdu le beau chapelet de maman, souvenir précieux de sa mère. Que faire?

Je résolus de n'en souffler mot à personne. Le soir arrive: c'était l'heure de dire le chapelet, le coeur me faisait mal. Pour comble de malheur, ce fut à moi que maman demanda d'aller chercher son chapelet. Ne sachant quoi dire, je restai assis. Elle me le demanda une deuxième fois; je crus qu'il valait mieux tout avouer. Ma mère avait de la peine, mais elle me dit: "Au moins tu es franc! Faute avouée est à moitié pardonnée."

De votre petit garçon respectueux,

Ulysse BOHEMIER.

Sainte-Anne des Chênes, Man. (grade VII).

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Bien chère Mère-Grand,

Je m'empresse de répondre à la lettre que j'ai reçue cette semaine. J'étais très contente quand j'ai vu mon nom sur le "Coin des Enfants". Oh! quelle belle page pour les petits enfants de notre âge! J'aimerais donc voir votre portrait; tous les enfants seraient si contents de connaître cette bonne Mère-Grand.

Je suis une petite fille qui aime à écrire: j'écris à mes maîtresses, à vous, à mes compagnes, enfin à tous ceux que je connais. Je vois venir la nouvelle année, je vais écrire encore plus que jamais; il faut que je souhaite la bonne année à mes parents.

Notre bonne maîtresse a été malade et j'ai bien prié pour qu'elle revienne à la santé. Tous les soirs je disais le chapelet pour elle, et j'ai gardé silence pendant la classe. On s'ennuie donc quand ce n'est pas la même maîtresse qui nous fait la classe!

Je prie beaucoup pour arriver première à la lecture des notes; j'espère bien que le petit Jésus va m'exaucer.

D'une petite fille qui vous aime bien,

Marie-Ange LORD.

La Broquerie, Man.

* * *

Chère Mère-Grand,

En revenant du bureau de poste, hier, mon petit frère me remit un paquet que je m'empressai d'ouvrir. Quelle surprise! Un beau livre avec une jolie carte écrite expressément pour moi de ma chère Mère-Grand!

Je ne puis assez vous remercier pour le plaisir que vous m'avez causé. J'étais loin de penser que ma pauvre petite composition me mériterait un prix. Puisque mes idées valent quelque chose, je vais m'appliquer davantage pour avoir encore une petite place dans notre "Coin".

Mère-Grand, veuillez accepter les sincères remerciements de votre petit

Paul LORD.

Saint-Norbert, Man.

* * *

Chère Mère-Grand,

Je viens vous dire combien j'étais surprise et contente aussi quand ma maîtresse m'a donné la belle récompense. Je suis heureuse de vous dire un gros merci de tout mon coeur, parce que vous êtes bien bonne. Ce sera bientôt Noël, je ne vous oublierai pas auprès du petit Jésus.

Au nom de tous mes petits compagnons de classe, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année.

Encore une fois, merci.

Votre petite fille affectionnée et reconnaissante,

Ida TODD.

Saint-François-Xavier, Man.

* * *

Chère Mère-Grand,

Je suis un petit garçon de 6 ans ½. Je ne puis écrire une grande lettre. Je vais vous copier la lettre que j'ai écrite au petit Jésus pour Noël. "Bon Jésus, bénissez papa, maman et surtout n'oubliez pas grand'mère; donnez-lui une bonne santé."

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup.

Adélard LANGEVIN.

Sainte-Rose du Lac, Man.

BON LANGAGE

Ne dites pas:

1.—Son petit frère *l'accote* (à l'école).
2.—Une pièce bien *actée*.
3.—Jules *acte* bien.
4.—*Activer* le feu.
5.—Carte d'*admission*.
6.—C'est un *adon*.
7.—Ça m'*adonne*.
8.—Je ne m'*adonne* pas avec lui.

Mais dites:

1.—Son petit frère lui tient tête, peut se mesurer avec lui, l'égale.
2.—Une pièce bien jouée.
3.—Jules est un bon acteur, il joue bien, remplit bien son rôle.
4.—Aviver le feu.
5.—Billet d'entrée.
6.—C'est une chance, une coïncidence, un hasard.
7.—Cela me va, me convient.
8.—Je ne m'entends pas avec lui.

— Tu sais, papa, tu as promis de me donner un polichinelle.

— Oui, je te promets de te le donner un jour.

— Eh bien! aujourd'hui, c'est donc pas un jour, dis?

L'EVANGILE

Troisième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., VIII, 1-13)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant: Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit: Je le veux, soyez guéri; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit: Gardez-vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière: Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit: J'irai, et je le guérirai. Le centenier répondit: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi: Allez, et il va; et à un autre: Venez, et il vient; et à mon serviteur: Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient: Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier: Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

Calendrier de la semaine

Jeudi 19 — S. Marius.
Vendredi 20 — SS. Fabien et Sébastien.
Samedi 21 — Ste Agnès.
Dimanche 22 — Troisième après l'Epiphanie.
Lundi 23 — S. Raymond de Pennafort.
Mardi 24 — S. Timothée.
Mercredi 25 — Conversion de saint Paul.

Autour de la Ferme

Fertilité du sol

(Premier article)

Après les considérations générales sur la nécessité d'étudier la science agricole, pour tirer de la terre de plus amples profits, abordons des sujets plus particuliers.

Nous consacrerons deux ou trois articles au sujet de suprême importance de la fertilité du sol.

Nous rencontrons immédiatement un préjugé sur notre route. Essayons de le détruire; car il a fait perdre beaucoup d'argent aux cultivateurs, il en a même ruiné un certain nombre. On dit: "Le sol du Manitoba et de l'Ouest est inépuisable."

C'est une erreur. Nous sommes en face d'un problème de mathématiques, oserions-nous dire. Prendre sans jamais remettre amène l'épuisement dans tous les ordres de choses. Appliquer ce faux principe à la terre, c'est l'épuiser sûrement; les meilleures terres ne résistent pas à ce régime plus d'une génération humaine.

Nos terres manitobaines comptent parmi les plus riches au monde. Mais ne perdons pas de vue qu'elles ont déjà subi le régime ruineux le temps d'une génération. Elles ont résisté quarante ans. Elles étaient si riches qu'elles ne sont pas ruinées; mais, en plus d'un endroit, elles commencent à fléchir, et quand le fléchissement commence à se faire sentir la fin n'est pas loin, si l'on continue le même régime.

Nos terres manitobaines ont actuellement besoin d'un tonique, et le tonique des terres c'est l'azote, l'acide phosphorique et la potasse. Les récoltes successives de blé et d'autres grains leur ont enlevé, une année après l'autre, une certaine partie de ces trois éléments. Il leur en reste encore, mais une partie considérable est disparue.

On nous permettra de citer ici quelques chiffres de nos chimistes du Dominion qui ont fait l'analyse de nos sols de l'Ouest.

Pour produire cent millions de minots de blé, il faut cent soixante-huit millions de livres d'azote et une proportion analogue des autres éléments cités plus haut. Cela représente la valeur de seize millions huit cent mille tonnes de fumier. Est-il croyable qu'on puisse enlever chaque année une telle quantité de substances productives de la terre sans jamais l'épuiser? Non, c'est impossible, aussi impossible que d'enlever chaque année une certaine quantité d'eau d'un réservoir sans jamais rien lui rendre; si grand qu'il puisse être, il viendra nécessairement à se vider. Il en est de même de la terre.

Cependant, grand nombre de cultivateurs n'acceptent pas cette conclusion, en pratique; ils continuent à répéter que la terre manitobaine est inépuisable.

Nous expédions une partie de notre bien-fonds tous les ans à Port Arthur, à Fort William et en Europe.

Nous avons dit que pour produire cent millions de minots de blé, il faut la substance productive représentée par seize millions huit cent mille tonnes de fumier. Si nous évaluons le fumier à $2.50 la tonne — ce qui n'est pas trop — c'est quarante-deux millions de piastres du bien-fonds des terres de l'Ouest que nous envoyons à l'étranger chaque fois que nous expédions cent millions de minots de blé. Lentement mais sûrement, si nous n'y prenons garde, nous aurons expédié toute la valeur productive de nos terres; nos enfants resteront avec du sable de grèves pour vivre.

Nous avons sûrement droit d'exploiter nos terres, mais pouvons-nous dire: "Après moi le déluge"? La justice envers ceux qui nous suivent demande une autre ligne de conduite. L'amour pour nos enfants demande que nous rendions à la terre une partie de ce qu'elle nous donne généreusement, pour qu'elle continue à donner quand nos enfants nous auront remplacés.

Nous nous efforcerons de donner quelques développements à ce sujet la semaine prochaine.

I. VILLENEUVE,
Ministère de l'agriculture.

NOUVELLES AGRICOLES

La Convention de l'industrie laitière du Manitoba

La quarante-troisième convention annuelle de l'industrie laitière du Manitoba aura lieu les 24, 25 et 26 janvier, à l'hôtel Royal Alexandra, à Winnipeg. Il y aura des concours de classement de crème et de beurre et des causeries faites par des experts sur différents aspects de l'industrie laitière. La convention se terminera par un banquet suivi d'une soirée.

Chez les Fermiers-Unis du Manitoba

Portage-la-Prairie, Man. — A la convention annuelle des Fermiers-Unis du Manitoba, on a décidé la fusion avec les Fermiers-Unis du Canada, organisation nationale.

M. Thomas Wood, de Elm Creek, a été élu président des Fermiers-Unis, en remplacement de M. A.-J.-M. Poole, élu l'été dernier député provincial.

M. T.-W. Bird, député fédéral progressiste de Nelson, Manitoba, a fait le procès de la commission fédérale du tarif, et a invité les cultivateurs syndiqués du Canada à revendiquer son abolition.

Agriculteurs canadiens en excursion en Europe

Halifax — Un groupe de 67 agriculteurs représentant toutes les provinces du Canada se sont embarqués pour l'Angleterre, à bord du "Lapland", de la ligne "Red Star". Ils y étudieront les méthodes de culture et de mise au marché. Puis ils se rendront au Danemark pour y recueillir des informations de première main sur les méthodes agricoles de ce pays. Ils ne reviendront que vers la fin de février. En Angleterre, ils seront reçus par le prince de Galles.

L'honorable Walter Lea, ministre de l'agriculture dans l'Ile du Prince-Edouard, accompagne les excursionnistes.

M. Colin-G. Broff, du chemin de fer National du Canada, Montréal, accompagne les voyageurs en qualité de directeur de l'excursion.

La colonisation dans l'Ouest canadien

Un rapport, publié par M. T.-O.-F. Herzer, gérant de l'Association de Colonisation du Canada, une filiale du Pacifique Canadien, démontre que cette organisation, fondée pour stimuler l'établissement des colons sur les terres privées de l'Ouest canadien, a accompli d'excellente besogne durant l'année qui vient de s'écouler.

Dans le cours de 1927, l'Association a aidé à l'établissement de 626 familles, comprenant 3,443 personnes, sur des fermes d'une superficie totale de 162,982 acres et d'une valeur de plus de $5,000,000. Durant le mois de décembre seulement, 62 familles sont venues se fixer sur des fermes de l'Ouest, à la suite de renseignements obtenus de l'Association.

M. Herzer déclare dans son rapport que les perspectives pour 1928 sont très encourageantes et que l'on est en droit de s'attendre à une forte immigration. L'Association a actuellement en main plus de 300,000 acres de terre à culture, ce qui constitue une superficie suffisante pour près de 1,300 familles.

Depuis la date de sa fondation, en 1922, l'Association de Colonisation du Canada a facilité à 2,344 familles leur établissement sur des fermes de l'Ouest dont la superficie totale s'élève à 586,243 acres.

Les entreprises minières au Manitoba en 1927

Les entreprises minières du Manitoba en 1927 ont battu tous les records précédents, non seulement en ce qui concerne les demandes de concessions, mais aussi les travaux d'exploitation. On estime à $50,000,000 le capital nécessaire pour développer la mine du Flin Flon. Un nouveau gisement de galène, principalement zinc et plomb, a été découvert dernièrement au Lac Pipestone, près du Mille 205, sur la ligne du chemin de fer allant à la Baie d'Hudson. Une société anglaise exploite des dépôts de lithium au nord de Winnipeg. Le Manitoba a définitivement émergé de la période de prospection en ce qui concerne ses richesses minérales et prendra bientôt sa place parmi les autres districts miniers du Canada.

Quoique les mauvaises récoltes auront probablement un effet fâcheux sur les districts ruraux, l'optimisme semble régner dans la province, grâce aux développements miniers qui donneront naissance à de nouvelles affaires dont le résultat fera plus que compenser la diminution dans les récoltes.

Soins à donner à la portée d'automne en hiver

Le prix de revient des porcs aux fermes fédérales est de $4.45 par tête, à l'âge du sevrage, lorsqu'on élève une seule portée de sept porcs, par an et par truie. Il est de $2.82 lorsqu'on élève deux portées par an. On voit par ces chiffres qu'il est beaucoup plus économique d'élever deux portées par an. Lorsque les portées d'automne sont prêtes à être vendues, il y a moins de porcs sur le marché et on obtient généralement un prix plus élevé.

Les portées du commencement de l'automne sont les meilleures.

Lorsqu'on fait donner aux truies deux portées par an, il vaut mieux faire venir la portée du printemps en mars ou en avril et celle d'automne en septembre ou au commencement d'octobre. Les porcs nés en septembre ou au commencement d'octobre auront complété leur sevrage avant les froids; c'est là une précaution essentielle pour qu'ils profitent bien pendant l'hiver. On nourrira généreusement, pendant qu'elles allaitent leurs porcelets du printemps, les truies qui doivent donner une deuxième portée en automne. On les tiendra en bonne santé en ajoutant du lait ou du "tankage" à la ration de grain.

Soins à la mise bas et au sevrage

La truie et sa portée devront avoir un enclos de pacage frais en automne et une cabane qui les protège bien contre les pluies et les nuits froides. Les jeunes porcs prennent dans cet enclos l'exercice qui leur est nécessaire; ils profitent du soleil d'automne et ont généralement des quartiers plus propres que s'ils étaient renfermés. Une bonne précaution à l'époque du sevrage est de réserver un petit coin de l'enclos où les petits peuvent s'introduire seuls, sans la mère. On y met du lait et un peu de grain pour apprendre aux gorets à manger. Les gorets que l'on a ainsi habitués à se nourrir dans l'auge, avant d'être sevrés, continuent à profiter sans arrêt une fois séparés de leur mère. Un sevrage trop brusque cause souvent un arrêt de croissance. Les porcs d'automne n'ont pas, comme ceux du printemps, l'avantage d'une température d'été pour se rétablir; ils exigent donc de bons soins pendant la période de sevrage.

Rations et alimentation

Une bonne ration à l'époque du sevrage se compose de moitié avoine moulue tamisée et de moitié gru blanc. Si l'on n'a pas assez de lait pour en donner aux gorets jusqu'à ce qu'ils pèsent environ 50 livres chacun, on ajoutera 10 pour cent du "tankage" à la ration pour stimuler la croissance, qui sera aussi plus économique. Lorsque les porcs ont atteint une moyenne de 50 livres chacun, une ration de deux parties de moulée d'avoine, une partie de moulée d'orge et une partie de petit son ou de gru blanc donnera de bons résultats. Il faut donner également du "tankage" avec cette ration, si l'on n'a pas de lait. Lorsque les porcs pèsent de 100 à 125 livres, abaisser l'avoine à une partie, et augmenter l'orge à deux parties.

Les changements de ration doivent toujours se faire graduellement. Lorsqu'il fait froid en hiver, on obtient de meilleurs résultats en donnant aux porcs juste assez de nourriture pour les tenir vigoureux; c'est-à-dire un peu moins que la quantité qu'ils seraient prêts à consommer à chaque repas. Les jeunes porcs, tenus dans des quartiers confortables, ne se remuent que très peu lorsqu'il fait froid; s'ils sont fortement nourris, des troubles de la digestion se développent. L'alimentation doit être réglée pour que les animaux restent vigoureux et profitent bien. Les porcs qui se maintiennent vigoureux en hiver se développent rapidement lorsque le temps se radoucit au printemps. On peut alors donner une alimentation plus généreuse.

Un bon abri

Le meilleur abri que l'on ait essayé jusqu'ici à la ferme de Brandon est un abri de paille. La construction en est facile et ne coûte que peu de chose; pourvu qu'il y ait une bonne litière sèche, les porcs n'y contractent pas de rhumatisme.

Le Saint-Laurent n'est pas gelé cet hiver

Montréal — Ordinairement, en janvier, la glace est complètement prise dans le fleuve Saint-Laurent, et les traverses sont terminées et fréquentées. Cette année, à cause de la température extraordinaire que nous avons eue, un record sans précédent vient de s'établir. Le chenal est libre dans le fleuve Saint-Laurent, au moins jusqu'à Sorel. On dit même que la glace est libre dans le lac Saint-Pierre.

C'est là un fait qui n'est pas connu dans l'histoire du port de Montréal et les vieux loups de mer comme les marins qui hivernent à Montréal en parlent avec connaissance de cause.

Une succursale de la maison Eaton à Ottawa?

Ottawa — Une rumeur persistante veut que la maison T. Eaton, de Toronto, vienne fonder un établissement à Ottawa, prochainement. On sait que la maison Eaton a récemment fondé un établissement à Montréal pour répondre à la demande de plus en plus croissante de ses clients dans la région de la métropole. Le nombre des citoyens dans la région d'Ottawa qui font affaire avec la maison Eaton serait, dit-on, assez considérable pour justifier l'érection d'un édifice-magasin, dans la capitale. Les autorités de la maison Eaton de Toronto songeraient sérieusement, suivant la rumeur, à ériger cette construction entre les rues Mosgrove et William, sur la rue Rideau.

M. Frank-B. Kellogg visitera Ottawa

Washington — M. Frank-B. Kellogg, secrétaire d'Etat américain, visitera Ottawa, vers le 5 février. Il demeura trois jours et fera les visites officielles ordinaires.

M. Kellogg se trouvera ainsi à rendre la politesse au vicomte et à lady Willingdon ainsi qu'à M. Mackenzie King, premier ministre canadien, pour la visite qu'ils ont faite récemment à Washington.

Les détails de la visite de M. Kellogg n'ont pas encore été arrêtés et l'on ne sait pas quelles sont les personnes qui seront de sa suite. Il sera probablement accompagné d'attachés navals et militaires. Quant au gouvernement canadien, il accordera probablement à son visiteur des Etats-Unis les mêmes politesses diplomatiques qu'ont reçues ses représentants lors de leur visite à Washington.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88⅛	$4.86⅔
Franc français	3.97	19.3
Belga belge	14.05	13.9
Franc suisse	19.42	19.3
Lire italienne	5.33	19.3
Couronne suédoise	27.08	26.8
Cour. norvégienne	26.79	26.8
Couronne danoise	26.99	26.8
Mark allemand	24.00	23.8
Cour. hollandaise	40.60	40.2

LE MARCHE

17 JANVIER 1928

Bouvillons—	
Excellents	$9.25—$10.00
Bons	$8.00—$9.00
Moyens	$7.50—$7.75
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.50—$9.50
Assez bonnes	$7.00—$8.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.25—$7.75
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Pour conserves	$3.25—$4.50
Taureaux—	
De choix	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Boeufs—	
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Communes	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.25
Bons	$5.50—$6.50
Taures à engraisser—	
De choix	$5.75—$6 ..
Bonnes	$4.50—$5.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$7.50—$8.0
Bons	$6.00—$7.2
Veaux—	
De choix	$12.00—$15.0
Bons	$9.00—$12.0
Ordinaires	$4.00—$8.0
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$7.0
Moutons ordinaires	$3.00—$4.0
Agneaux bons	$11.50—$12.0
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.0
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$8.3
Très gras	$7.8
Lourds	$7.35
Très lourds	$7.25
Porc d'étal	$7.50
Légers	$7.25
Inférieure	$6.00
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$6.75
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .38½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .42
Premiers	$ .40
Seconds	$ .30
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.35
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Alimentation—	
Son. La tonne	$29.00
Gru. La tonne	$31.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 16 janvier 1928

GRAINS	Mardi 10 jan	Merc. 11 jan	Jeudi 12 jan	Vend. 13 jan	Samedi 14 jan	Lundi 16 jan
Blé No 1 Nord	1.40	1.41¾	1.41¾	1.44½	1.44½	1.44
2 Nord	1.35	1.36¾	1.36¾	1.37½	1.37½	1.37½
3 Nord	1.21½	1.22¼	1.22¾	1.22½	1.22¾	1.22½
Avoine 2 CW	.60¾	.61½	.61¾	.62¼	.62¼	.62¼
3 CW	.57¼	.58	.58¼	.58⅝	.58¼	.58½
Orge 3 CW	.81½	.82½	.82¾	.83½	.83¼	.83
4 CW	.78⅝	.79¾	.80¼	.80⅝	.80⅝	.80½
Lin 1 NW	1.82¼	1.83¼	1.83¾	1.84	1.84	1.83¼
2 CW	1.78¼	1.79¼	1.79¾	1.80	1.80	1.79¼
Seigle 2 CW	1.00⅝	1.01½	1.02	1.02⅝	1.02¼	1.02⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.35	1.35⅜	1.35⅜	1.36¼	1.36¼	1.36
Avoine 2 CW	.60¼	.61	.61½	.61¾	.61¾	.61½
Orge 3 CW	.81¼	.82¼	.83	.83¼	.83⅜	.83
Lin 1 NW	1.82¼	1.83¼	1.83¾	1.84	1.84	1.83¼
Seigle 2 CW	1.01⅛	1.01½	1.02¼	1.02½	1.02⅜	1.02
Options						
Blé Mai	1.35	1.35⅞	1.35¾	1.36¼—	1.36¼—	1.36
Juillet	1.34½	1.35⅝	1.35¼—	1.36—	1.36	1.35⅝
Octobre	1.26¼—	1.27¼—	1.27⅞—	1.28¼—	1.28—	1.28
Avoine Mai	.63¼	.64	.64¼	.64¼	.64¼	.64¼
Juillet	.61¾	.62⅝	.63	.62⅞	.62¾	.62½—
Octobre	.55¼	.55⅞	.56¼	.56	.56⅛	.56½
Orge Mai	.86⅝	.87½	.88	.88¼	.88⅛	.88
Juillet	.83⅜	.84¾	.85⅝	.85¾	.86	.86
Octobre	.74½	.75¼	.75⅜	.75⅜	.75⅜	.75½
Lin Mai	1.89½	1.90¾	1.90¾	1.91	1.91	1.90½
Juillet	1.92¾	1.93½	1.94	1.93¾	1.94	1.93½
Octobre	1.96½	1.98	1.98¼	1.98½	1.98¾	1.98½
Seigle Mai	1.06¾	1.07½	1.07¾	1.08	1.07⅞	1.07½
Octobre	.96⅝	.97½	.97¾	.98	.98¼	.97¾

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-GENEVIEVE

Le dimanche 8 janvier avait lieu chez M. et Mme Gabriel Legal notre première partie de cartes de l'année. Ce fut une vraie belle veillée de famille, durant laquelle tous, jeunes et vieux, se sont amusés très honnêtement, car l'ordre fut parfait sous tous rapports. Nous remercions M. et Mme Legal d'avoir organisé une si belle partie de cartes, ainsi que tous ceux qui ont contribué, tant de la paroisse que de l'extérieur, au succès de cette veillée qui a rapporté $50.10 de recettes nettes.

Les paroissiens et leur curé ont été très honorés ce soir-là, car M. l'abbé d'Eschambault, confrère de classe de M. le curé, assistait à une de nos veillées de famille. Il a constaté "de visu", comme dirait quelqu'un, comment nos soirées sont organisées et de quelle manière on s'y prend pour faire autant d'argent avec si peu de tables, et cela dans des maisons privées. Je regrette que M. l'abbé d'Eschambault n'ait pas gagné le premier prix des hommes qu'il a donné en compagnie de M. l'abbé Moquin, mais je puis lui assurer qu'il a fort agréablement amusé son auditoire avec sa chanson polonaise, laquelle il chanta au milieu de sourires bien innocents.

Voici la liste des gagnants: 1er prix des dames, Mme Auguste Legal; 2me prix, Mlle Marie-Anne Morin. 1er prix des hommes, M. Antoine Saltel; 2me prix, M. Riege. Ce monsieur nous chanta une chanson en allemand. Prix de rafle, don de M. Raoul Legal, gagné par Mme Henri Legal. Les trois autres prix ont été donnés par M. et Mme Gabriel Legal.

En 1927

Il y eut 10 baptêmes et 4 sépultures. Il a été distribué 500 communions de plus qu'en 1926.

La paroisse compte 46 familles et quelques célibataires, un total de 291 âmes; ce qui prouve qu'à côté des vieux garçons — on ne parle pas des vieilles filles, car il faudrait faire des personnalités — il y a des familles nombreuses à Sainte-Geneviève.

De passage au presbytère

M. l'abbé Giroux, de La Broquerie; les RR. PP. Mercier, Laplante et Finet, de Sainte-Anne; M. l'abbé d'Eschambault, qui était au milieu de nous le 8, chanta la messe et donna le sermon.

De retour

Mlles Hélène Saint-Amant et Mlle Jeanne Jutras, institutrices.

• • •

Bonne et heureuse année!

McCREARY

Le beau temps de printemps a paralysé à peu près tout ce qui nous aidait à gagner notre pain cet hiver: coupe de bois pour dormants, bois de charpente, coupe de bois de chauffage, etc. Il n'y a plus de chemin d'hiver et la terre est même dégelée à plusieurs pouces de profondeur. Plusieurs chevaux étaient déjà sur la route pour le charroyage du gravier pour la route provinciale; mais aujourd'hui on les voit à l'herbe.

• • •

Les apiculteurs de McCreary viennent de charger le char de miel qu'ils avaient encore. Il a été expédié à Moose Jaw, au prix qu'ils ont toujours demandé depuis la saison de miel. D'après les rapports officiels, il ne reste plus que quelques tonnes de miel à vendre dans tout le Manitoba. C'est dire que le miel du Manitoba a conquis une des premières places. Il n'y a pas de raison pour que notre miel passe en dernier, il a les qualités voulues. Il ne lui manque qu'une chose, c'est d'être connu. Une preuve qu'il se consomme plus de miel, c'est que les marchands ont peine cette année à vendre le miel par chaudières de 2 livres ½ et de 5 livres. Ils demandent des 10 livres. Cela peut vouloir dire que maintenant ceux qui ont goûté au miel du Manitoba ne veulent plus l'acheter à la "cuillerée", mais en quantité. Tant mieux pour ceux qui le mangent et ceux qui le produisent. A ces derniers, il ne manque plus qu'un "Pool" pour le miel. Il n'y a plus que les apiculteurs qui se courent opposition. Verra-t-on la fin de cette anomalie en 1928? Espérons-le.

• • •

La paroisse de McCreary a enregistré 11 baptêmes en 1927, dont deux d'adultes; un mariage et un autre réhabilité; deux abjurations de foi et trois sépultures: Jean Roy, Auguste Roucin et Georges Lodoux.

• • •

Les jours de fêtes du Jour de l'An et des Rois se sont passés bien tranquilles cette année.

• • •

Quelques ruches d'abeilles hivernées dehors n'ont pu garder leurs pensionnaires à l'intérieur durant les beaux jours des 10, 11 et 12 janvier. Les abeilles se sont frayé un chemin à travers la paille et ont voulu jouir du beau temps. Elles en ont profité pour faire le nettoyage habituel du printemps. Cette sortie leur sera-t-elle bonne ou mauvaise? C'est difficile à dire.

AUBIGNY

Souhaits éducationnels

La semaine dernière, nous faisions nos souhaits agricoles, c'est-à-dire à ceux qui forment la base de la race, de la nation, les cultivateurs. Aujourd'hui nous formulerons nos souhaits à ceux et celles qui sont chargés de préparer et d'établir cette base agricole, fondement de toutes les autres branches de l'industrie humaine, je veux dire les mères de famille, les parents, les professeurs, instituteurs, maîtres et surtout les institutrices ou maîtresses d'écoles de campagne...

Il s'agira donc de "l'éducation rurale des nôtres dans l'Ouest...

Depuis des années nous avons consacré maints articles, fait conférences partout dans le but d'inculquer cet "esprit rural" dans l'esprit de nos ruraux et plus particulièrement à ceux et celles qui sont chargés de leur éducation: nous aurions voulu imprégner l'atmosphère de cette "éducation rurale" qui devra amener l'enfant à ne plus désirer quitter son village, la terre paternelle, parce qu'il y trouvera tous les éléments nécessaires à une existence digne, heureuse, prospère. C'est par des procédés à la portée de tous et souvent renouvelés, constamment mis sous les yeux des enfants par maîtres et maîtresses, que nous pourrons convaincre nos enfants de la campagne qu'ils peuvent remplir en campagne un rôle pour le moins aussi intéressant et aussi efficace que le citadin. Il faudra remplir l'esprit et le coeur de nos enfants d'une fierté de bon aloi en leur faisant comprendre dès leur jeunesse l'utilité, la grandeur et la noblesse de leur future profession: utilité de leur travail pour eux-mêmes et pour la société, pour le pays tout entier...

C'est là la tâche que la petite école de campagne devrait accomplir et elle l'accomplira, non seulement avec un programme approprié à la tâche que les cultivateurs doivent entreprendre, mais avec le concours d'instituteurs et surtout d'institutrices dûment qualifiés et bien préparés à cette mission, imbus de ce principe reconnu par tous les éducateurs, pédagogues, économistes de tous les pays que l'éducation ne doit pas être la même pour le citadin qui se prépare un avenir en ville comme pour l'enfant de la campagne dont l'avenir et la vocation doivent être aux champs, sur la ferme...

Et ce sera là le moyen premier d'empêcher la désertion du sol, des centres ruraux: c'est à l'école qu'il faut d'abord commencer. Une personne bien persuadée de sa vocation l'embrasse résolument et tâche de lui faire honneur.

Donc, à l'école rurale, l'éducation rurale, l'esprit rural: ce sont nos meilleurs souhaits pour la grande majorité des nôtres de l'Ouest, vu qu'ils habitent la campagne en majeure partie, heureusement, et nous espérons que ces humbles mais sincères souhaits seront entendus de qui de droit et une partie au moins réalisée dans le cours de 1928!

Nouvelle adresse du bureau de colonisation de Montréal

Depuis au-delà d'un mois, les journaux de l'Est annonçaient la fermeture et même la disparition du bureau actuel des missionnaires-colonisateurs à 535, rue Craig Ouest, Montréal. La nouvelle est confirmée par plusieurs témoins et par des lettres de colons qui ont dû retourner bredouilles et leurs lettres de même. Les missionnaires-colonisateurs sont retournés au numéro 172, rue Saint-Antoine, au bureau d'immigration du gouvernement (Dominion Immigration Office) où ils avaient autrefois pied-à-terre, au quatrième étage.

Il ne faut pas oublier non plus que notre ami M. J.-E. Laforce est agent de colonisation pour tout le pays au nom du Canadien National au bureau-chef, rue McGill, Montréal, et qu'il se fera un plaisir et un devoir de rendre tous les services de sa charge à ceux qui ont besoin de renseignements, soit pour terres, soit pour billets de colons à n'importe quel endroit de l'Ouest.

LETELLIER

Décès

La mort soudaine de M. Georges Beaupré a surpris toute la paroisse, car quoiqu'il fût souffrant depuis quelques mois, l'on ne s'attendait pas à une fin aussi subite.

M. Beaupré assistait à la messe de minuit et jusqu'au matin de la fête des Rois, il se leva sans aide, mais la maladie dont il souffrait accomplissait sûrement son oeuvre, et il expirait samedi matin, le 7, après avoir reçu les secours de la religion.

Ses funérailles ont eu lieu le lundi matin et furent très imposantes. Mgr W. Jubinville, P.A., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, un ami d'enfance du défunt, fit la levée du corps à la demeure et chanta le service, assisté par M. l'abbé Chamberland comme diacre et par M. l'abbé R. Bélanger comme sous-diacre.

M. Beaupré avait été conseiller de la municipalité de Montcalm pendant plusieurs années; le drapeau fut hissé à mi-mât sur la salle municipale, et ce fut le préfet actuel de la municipalité, M. Narcisse Breton, qui conduisit le deuil et les anciens préfets et conseillers qui le portèrent: M. A.-L. Beaubien, député de Provencher, MM. Wm Fraser, A.-D. Fortier, Albert Fortier, Horace Dansereau et Harry Franks. Dans le cortège l'on remarquait aussi MM. John Boiteau, J. Plamondon et J. Saurette, membres anciens et actuels du conseil municipal, et une foule nombreuse de parents et d'amis.

M. Georges Beaupré naquit à St-Albans, Vermont, le 3 mai 1862. Il vint au Manitoba en 1880 et s'établit d'abord à Saint-Joseph, puis il vint habiter le village de Letellier en 1903. Il est mort à l'âge de 65 ans et 8 mois. Il était célibataire et laisse deux soeurs, Mlles Sophie et Emma Beaupré, son beau-frère, M. Raymond Jubinville, et d'autres parents éloignés dans l'Est.

La sépulture a eu lieu dans le cimetière de Saint-Joseph. Un cortège nombreux accompagna la dépouille mortelle jusqu'au lieu de son dernier repos.

Que son âme repose en paix!

Naissances

Joseph-Hector, enfant de René Durand et d'Antoinette Guenette, né le 8 décembre, baptisé le 11. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Durand, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Aimé-Dollard-Isidore, né le 29 décembre, baptisé le 1er janvier, enfant de M. et Mme Euclide Boiteau. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Houle, de Gary, Indiana, représentés par M. et Mme Ovila Houle.

SASKATCHEWAN

MEYRONNE

Il y a bien deux mois que la chronique de Meyronne n'a pas paru dans la Liberté et bien que le silence parfois indique un état de léthargie, ce n'est pas le cas ici, mais le silence peut être attribué à un surcroît de travail, et comme le chroniqueur appartient à la classe de ceux qui doivent travailler pour gagner leur vie, il restait trop peu de temps pour rédiger une chronique.

• • •

Meyronne, dis-je, n'est pas restée inactive, car il y a eu plusieurs naissances dernièrement: des filles chez Henri Brisebois, Victor Verbelst et Philibert Hamel, et un garçon chez Paul Bouvier. Voilà quatre paroissiens de plus. Bravo!

• • •

On s'attend aussi à un mariage... mais... chut! On annoncera cela la semaine prochaine.

• • •

Plusieurs de nos paroissiens, entre autres Victor Monette et Ulric Monette et leurs familles, sont partis avec la "Survivance" et resteront dans l'Est jusqu'au printemps. M. et Mme Lareau, qui s'attendaient à faire le voyage avec la "Survivance" ont dû prendre les devants, à cause de la maladie de leur père.

• • •

Avant de partir pour l'Est, M. Lareau a vendu son agence de machineries à M. Joseph Goulet, de Ponteix, et nous apprenons que M. Amable Goulet, qui en a été le gérant pendant de nombreuses années, continuera à diriger la succursale de Meyronne.

• • •

Samedi dernier eut lieu à l'école séparée l'élection d'un commissaire d'école en remplacement de M. C. Van Elslande, dont le terme était expiré. M. Edouard Roy a été élu par acclamation.

• • •

Les jeunes Meyronniens, élèves du collège de Gravelbourg et des couvents de Laflèche et de Gravelbourg sont retournés dans leurs institutions respectives, après avoir passé de bonnes vacances de Noël et du Nouvel An chez leurs parents. Le lendemain des Rois, il y en eut une dizaine au moins qui prirent le train à Meyronne, et le lundi suivant, il y en eut encore autant. Joseph Van Elslande, désireux depuis longtemps de se rendre au collège de Gravelbourg, a enfin réalisé son rêve et est parti avec son frère Alphonse le 7 janvier.

• • •

M. le curé Charest a fait un voyage à Régina cette semaine et nous est revenu hier.

• • •

M. le curé Leclaire, de Ferland, est venu pour rendre visite à notre curé la semaine dernière, mais comme ce dernier était absent (pour un baptême) et que le train n'attend pas, il a fallu que M. Leclaire s'en retourne à Kincaid. C'est la deuxième fois que cela arrive, mais ne vous découragez pas, M. le curé, la troisième fois sera la bonne fois.

• • •

Le jeu de dames est devenu d'actualité, et plusieurs amateurs se réunissent, le soir, pour jouer une partie chez l'un ou chez l'autre. Il y a de bons joueurs à Meyronne, mais nous ne voulons pas livrer au public les noms des joueurs, de crainte de blesser leur modestie. Nous invitons cependant des joueurs d'autres paroisses à venir essayer nos joueurs, et nous leur promettons une bonne "game".

L'origine du mot: "Zut"

Il paraît que nous sommes redevables de cette expression, aussi laconique qu'énergique, à une jeune élève du Conservatoire, originaire de Rome, qui avait l'habitude de prononcer à l'italienne la première note de la gamme.

On était en 1816, et, à cette époque, les musiciens français ne connaissaient que le nom "d'ut" pour cette note. Le professeur, comme presque tous ses collègues, en musique ou ailleurs, tenait aux anciennes formules et voulait que son élève prononçât ut, comme on disait alors, et non do, comme on dit depuis.

Un jour qu'il réprimandait la jeune fille, il lui dit:

— Faites bien attention que je vous prie de ne plus dire do et, à l'avenir, dites ut.

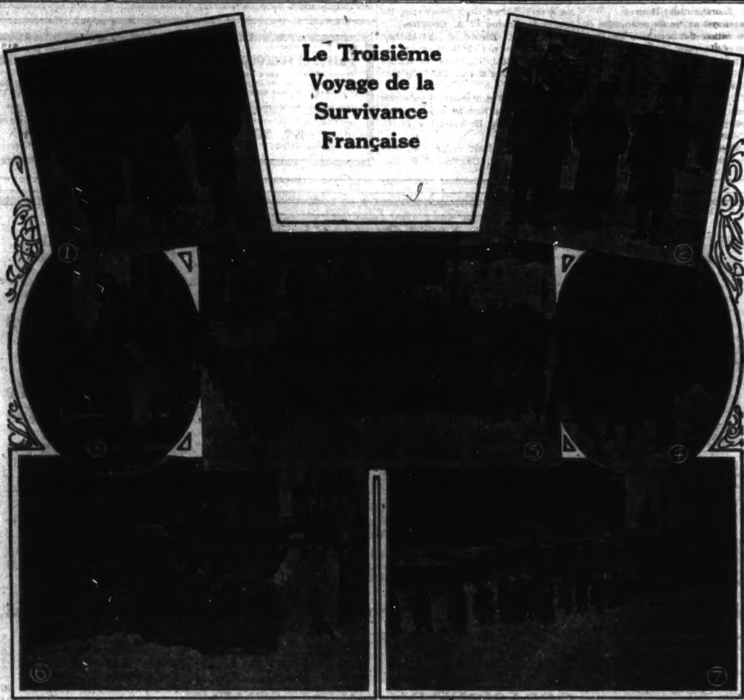
Et, ce disant, il faisait sonner fortement l's de la liaison.

Exaspérée, la jeune élève jeta ses cahiers en criant:

— Eh bien! puisque vous le voulez, zut!

Le mot était trouvé et a souvent été employé depuis.

Le Troisième Voyage de la Survivance Française



1.—Les trois représentants des provinces de l'Ouest près de la Survivance Française, de gauche à droite: MM. Raymond Denis, représentant la Saskatchewan; Dr. J. J. Petitclerc, représentant l'Alberta et directeur général du voyage; Henri Lacerte, représentant le Manitoba. 2.—M. Alphonse Brazeau, directeur du train du Canadien National avec deux voyageurs qui ont fait les trois voyages de la Survivance, le R. P. Boyer O.M.I., et M. J. Forcier, (au centre) de Gravelbourg. 3.—Madame J. J. Petitclerc, d'Edmonton avec "Spahi", le 316e voyageur dans le train spécial du Canadien National. 4.—M. Lamoureux, de l'Amoureux, Alta., qui est revenu dans la province de Québec avec sa [illegible] pour la première fois depuis 50 ans. 5.—La Survivance Française à Shawinigan Falls. Au centre l'on remarque les directeurs du voyage et les délégués officiels des provinces. 6.—Un groupe de voyageurs devant l'Université d'Ottawa. 7.—Voyageurs de la Survivance à Sainte-Anne de Beaupré.

POUR la troisième fois les Canadiens-Français des trois provinces des Prairies sont venus en groupe passer le temps des fêtes dans la vieille Province de Québec dont ils conservent tous un souvenir affectueux. Cette année, ils se sont arrêtés dans l'Est, à Ottawa, Montréal, Shawinigan Falls, Québec, Sainte Anne de Beaupré et Sherbrooke.

Organisé la première fois en 1925 par la Province de Saskatchewan avec le concours du Canadien National, ce voyage annuel de la Survivance est allé de succès en succès et est devenu une sorte d'excursion nationale qui soulève autant d'intérêt dans l'Est que dans l'Ouest. Cette année, l'organisation était sous la direction de la province d'Alberta qui avait délégué officiellement M. le Dr. J. J. Petitclerc, d'Edmonton. Ce dernier fit le voyage dans le train spécial du Canadien National avec 315 excursionnistes venant de toutes les parties de l'Ouest. Ce fut le plus fort groupe de Canadiens Français de l'Ouest jamais transporté par un chemin de fer.

Parmi ce groupe l'on remarquait des membres du clergé, des journalistes, des représentants officiels et d'anciens citoyens de la Province de Québec qui venaient visiter leurs parents et leurs amis après plus de 50 ans d'absence. L'on remarquait entre autres M. Lamoureux—dont le père a fondé Lamoureux, Alberta—parti de Henryville, Qué., en 1875 et M. Joseph Lessard, de Grafton, Dakota, parti de Sainte-Marie de Beauce en 1877.

La plus franche gaieté n'a cessé de régner dans le convoi du spécial du Canadien National durant tout le voyage. Chaque soir il y avait concert dans le wagon-récréation mis à la disposition des voyageurs par le Canadien National.

Dans toutes les villes où ils se sont arrêtés, les voyageurs ont été l'objet de la plus cordiale réception.

Des banquets leur furent offerts par les autorités civiles et les Sociétés nationales. Si bien qu'à la fin du voyage, M. le Dr. J. J. Petitclerc, le directeur a pu dire: "Nous nous attendions à être bien reçus puisque nous revenions chez nous, mais les réceptions ont été si chaudes, si cordiales, qu'elles ont dépassé nos rêves les plus téméraires. Nous ne savons comment exprimer à la Province de Québec et aux villes qui nous ont reçus notre reconnaissance pour leur accueil fraternel. Nous remercions aussi les compagnies de chemin de fer pour l'incomparable service donné. Les excursionnistes qui ont voyagé par le Canadien National avec moi sont particulièrement satisfaits.

M. Alphonse Brazeau, agent général du Canadien National, Winnipeg, était en charge du train spécial de la Survivance.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

Baptême

Le 8 janvier — Marie-Madeleine-Solange, née le 6, enfant de Rodolphe Pinette et de Mary O'Neill, de cette paroisse. Le parrain a été Amédée Pinette; la marraine, Winnifred O'Neill, oncle et tante de l'enfant.

Soirée des jeunes

La jeunesse du peuple ici doit nous donner sa belle partie de cartes, avec tout l'entrain accoutumé, le 22 courant. Tout le monde est attendu à cinq lieues à la ronde. Le président de l'occasion a beaucoup de camarades et ils doivent tous venir payer le tribut d'hommage à leur ami de coeur. Donc que personne ne tire en arrière ou ne manque à l'appel. Rappelez-vous l'axiome: "l'union fait la force", puis la gaieté, le bonheur et le succès. Quelle nombreuse assistance de jeunes gens! Si vous voulez, mes amis, avoir une place aux tables, venez de bonne heure!

* * *

M. Gérard Pinette, élève au Juniorat, Saint-Boniface, en vacances chez ses parents pour les fêtes, est retourné lundi pour ses études.

* * *

Mme Robert Ramsay, marchand, est allée voir sa fille, Irène, au sanatorium de Ninette. Elle est de retour aujourd'hui et nous apprend qu'Irène reviendra auprès des siens vers le premier mai tout à fait rétabli.

* * *

Mme Ludger Davignon, de Détroit, est en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Modeste Davignon, marchands.

* * *

Mme Larivey, en promenade chez son père, M. Archambault, doit repartir la semaine prochaine pour sa nouvelle demeure aux Etats-Unis.

* * *

Mlle Louise Vermette, institutrice à l'école Lecoq, a actuellement un élève en pédagogie dans la personne d'Henri Ramsay, étudiant de l'école normale de Dauphin.

* * *

M. Marshall Crossland est allé passer ses vacances à Byng, chez des parents.

* * *

M. le curé était à Sainte-Rose et il rapporte que la nouvelle machine Ford n'est pas encore arrivée.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats de la dictée donnée par les commissaires d'école vendredi dernier:

Grades 2 et 3 (15 élèves) — 1. Jean Molgat; 2. Louis Tardif; 3. Priscilla Montsion; 4. Pierre Duhard; 5. Cécile Valcourt.

Grade 4 (18 élèves) — 1. Victor Lagassé; 2. Léon Tardif; 3. Roger Sutherland; 4. Cécile Guyot; 5. Alez. Dupré.

Grades 5 et 6 (26 élèves) — 1. Rose-A. Larivière; 2. Béatrice Proulx; 3. Adrienne Robic; 4. Eugénie Montsion; 5. Lucienne Allard.

Grades 7 et 8 (11 élèves) — 1. Lorenzo Lussier; 2. Ida Rhéaume; 3. Annie Ramsay; 4. Gabriel Rhéaume; 5. Jeanne Gosselin.

Ecole supérieure (20 élèves) — 1. Cécile Gosselin; 2. Marcelle Robert; 3. Gertie Tucker; 4. Clémence Montsion; 5. Amelia Neault.

N.-D. DE LOURDES

Et de trois!

Un temps doux, des chemins magnifiques, une lune idéale, l'appât d'un programme choisi, tout concourut ce jour-là, 8 janvier 1928, au succès de notre troisième partie de cartes. Il vint tant de monde — des quatre points cardinaux — que le service fut débordé. En hâte, à la dernière minute, on courut chercher quelques tables supplémentaires, qu'on installa royalement sur la scène, aux applaudissements de toute l'assemblée. Mais ce fut insuffisant: quelques assistants durent se contenter du rôle de spectateurs. Avis aux organisateurs, pour la prochaine fois.

Après les dix mains traditionnelles, au cours desquelles régna la plus cordiale et la plus saine gaieté, nos artistes firent leur apparition. Ce que l'alcool a pris pour son rhume, ce soir-là! S'il pouvait mourir, il aurait succombé sous les coups dont le gratifia notre ami Eugène. Mais l'alcool est comme le veau d'or... il est toujours debout.

Puis un jeune homme timide, dans l'espèce Noël Chaumeaux, vint en tremblant nous convaincre, par ses paroles et son exemple... qu'il ne faut pas chanter en public... avant d'en avoir pris l'habitude. Heureusement que, pour son compte, il avait cette habitude: sans quoi!!! Les stances de Doiron "A la Jeunesse" furent vivement goûtées, tant pour l'élévation des pensées que pour le charme de la mélodie.

Le "clou" fut une saynète invraisemblable représentant un Ministre de n'importe quoi qui vient inaugurer un "Stade d'Education physique, laïque, gratuite et obligatoire"... Malheureusement, il s'est trompé de pays, et s'est présenté huit jours trop tôt. Son pauvre secrétaire, notre vieil Eugène, doit figurer à lui tout seul le maire, le capitaine de pompiers, les assistants, et même la Directrice de la Crèche Municipale. Que dis-je? Il lui faut se plier en trois pour remplacer un bébé de cinq ans. "Oh! le bel enfant!" s'écrie le Ministre. Heureusement qu'il a tout prévu. "Il", ce n'est pas le Ministre, qui est presque aveugle, mais son rusé secrétaire; il a tout prévu, les discours, le bouquet, et même les mirlitons, distribués habilement à l'assistance, et qui hurlent la "Marseillaise" chaque fois que la situation menace de se gâter. En somme, un éclat de rire bien spirituel, bien français, qui dura presque une demi-heure.

Mon cher Pierre Bazin, vous devriez vous jeter dans la politique; car vous feriez un Ministre remarquable. Seulement, une autre fois, numérotez vos discours, et n'adressez pas au Bazin les compliments destinés à la Rosière. Enfin, votre secrétaire vous a tiré d'un fameux pétrin...

Mlle Dazinet prétend que les hommes sont curieux au-delà de toute expression. Aussi renonce-t-elle, pour le moment du moins, à entreprendre de les gouverner.

Enfin tout le monde fut content et s'en alla convaincu que, pour être heureux, il faut et il suffit "de jouer de la clarinette". Pas vrai, Ugène?

La soirée était préparée par les jeunes mariés de 1927. Ils s'en acquittèrent à merveille, communiquant leur gaieté à tous les invités. Quant au réveillon, nous mentirions si nous disions qu'ils s'étaient surpassés, car nous savions de quoi ils étaient capables. Merci bien cordialement. Les Enfants de Marie, qui prennent leur succession, suivront, sans aucun doute, un si bel exemple.

La prochaine partie de cartes est fixée au 29 courant. On parle, pour l'agrémenter, de toutes sortes de choses, connues et inconnues. Le meilleur moyen de s'en assurer, c'est de venir voir.

P. S. — Une tombola fut tirée au cours de la séance. L'heureux bénéficiaire est M. Albert Jacquiard, qui s'est vu adjuger un beau service de table. En ces temps de vie chère, ce n'est pas à dédaigner... La coupable, c'est la gracieuse fillette de M. Meinrad Charrière, dont la blanche menotte a gentiment sorti le nom prédestiné.

SAINT-EUSTACHE

M. et Mme Charles Chabot ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis l'arrivée d'un nouvel héritier, baptisé sous les noms de Joseph-Henri-Yves. Parrain, Henri Pinvidic; marraine, Germaine Chabot

Pour les foulures et meurtrissures. — Il n'y a rien de mieux pour les blessures et les contusions que l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle fera disparaître l'enflure qui suit une [illegible], rafraîchira la chair enflammée et enlèvera la douleur. Elle soulagera d'une meurtrissure en combattant l'inflammation. Un essai convaincra quiconque doute de son pouvoir.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Après les messes, dimanche dernier, la quête de la Saint-Vincent de Paul a été faite par les Chevaliers de Colomb.

Monseigneur le curé a annoncé qu'il y aurait désormais du catéchisme à la cathédrale, les samedis, pour les enfants qui vont à l'école publique. Mgr le curé a insisté auprès des parents pour qu'ils y envoient fidèlement leurs enfants.

Monseigneur a aussi annoncé, pour le 29 au soir, une grande partie de cartes au profit de la bibliothèque paroissiale.

La liste des souscriptions paroissiales sera publiée la semaine prochaine. Les retardataires ont été avertis par Mgr le curé, au prône de dimanche, d'avoir à se dépêcher s'ils veulent se mettre en règle.

A l'hôtel de ville

Les échevins se sont distribué les diverses charges à la dernière assemblée du conseil:

Section financière: Président, M. T. Hébert; membres MM. Vaneslander, Gauvin, Carson, MacLean.

Travaux publics: Président, M. Carson; membres: MM. Hearn, Hébert, Gauvin, MacLean.

Eau et lumière: Président, M. Hearn; membres: MM. Pelletier, d'Eschambault, Leslie et Murchison.

Feu: Président, M. Gauvin; membres: MM. Hearn, Pelletier, Leslie et Carson.

Licences et santé publique: Président, M. Vaneslander; membres: MM. Hébert, d'Eschambault, Leslie, Murchison.

Législation: Président, M. MacLean; membres: MM. Vaneslander, Pelletier, d'Eschambault, Murchison.

Comités spéciaux

Section des secours (Relief): M. Murchison, président; membres: MM. Carson, Pelletier, Hearn, Gauvin.

Pont Provencher: M. Swain, président; membres: MM. Hearn, Carson.

Industries: M. MacLean, président; membres: MM. Hearn, Hébert, Gauvin, Leslie.

Allocations aux mères: MM. Swain, d'Eschambault, Vaneslander, Leslie, Dowse, V. Mager, Mme E. Levesque et Mme Treleavin, le chef de police.

Greater Winnipeg Water District: M. le maire Swain et M. Hébert.

Fonds d'amortissement: M. le juge Prud'homme, MM. Hébert et John Bruggs.

Bonnes routes: MM. d'Eschambault et Murchison.

Commission de police: M. le juge Roy, M. le maire, MM. Hearn, Carson et W. McKay.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche soir, a eu lieu une importante assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les élections ont donné le résultat suivant:

Président, M. J.-A. Cusson; vice-président, M. E. Lévesque; secrétaire-trésorier, M. J.-H. Daignault; membres de l'exécutif: MM. A. Huot, A. Michon, F.-X. Lavoie, G. Viel, O. Leclère, H. Constant.

M. Cusson a remercié les membres pour la confiance qu'on lui témoignait. Il a dit l'oeuvre de la société au cours de l'année qui vient de s'écouler, puis il a insisté sur la nécessité d'enrégimenter plus d'actionnaires. Le public est trop indifférent. Il faudrait trouver dans Saint-Boniface mille actionnaires, et la Société va se mettre de plus en plus à cette tâche. Le président suggère encore, si la chose est nécessaire, de faire une tombola nationale. La société a l'intention de s'occuper de colonisation et de seconder les efforts des missionnaires colonisateurs.

Mgr Jubinville a encouragé les membres à travailler avec constance, surtout à l'oeuvre si importante de la colonisation.

Forestiers Catholiques

La partie de cartes du 15 janvier, donnée au profit de l'oeuvre de la Saint-Vincent de Paul, a obtenu un franc succès, et tous ceux qui y ont participé en ont été enchantés.

Remarquons cependant en passant que l'oeuvre de charité que nous voulions aider ce soir méritait plus d'encouragement de la part du public.

Les gagnants des différents prix ont été: 1er prix des dames, Mlle N. Landreville; 2me prix, Mme Pelletier. 1er prix des messieurs, M. Lépine; 2me prix, M. Amable Toupin. Prix de rafle, M. J.-H. Beaudry.

La prochaine partie aura lieu dimanche soir, 22 janvier, à 8 h., dans la salle des Forestiers Catholiques, 572, avenue Taché, édifice Dubuc.

Venez en foule, nous avons de jolis prix. Vous pourrez en gagner un et vous aiderez à une bonne oeuvre.

Au "Moulin du Chat qui fume"

Le Cercle La Vérendrye, dans l'ombre et le recueillement, prépare ses membres pour les luttes de demain. C'est un travail d'études, de prière qui mérite l'encouragement de tous les gens de bien, de tous les vrais Canadiens qui ont à coeur les intérêts du catholicisme et de la race française au Manitoba.

Les occasions de montrer de la sympathie à ses membres ne se présent pas souvent. Le mois prochain en suscitera une. Nos jeunes donneront au commencement de février, dans la salle du collège, une comédie fine et endiablée: "Le Moulin du Chat qui fume". Les acteurs sont déjà lancés dans la fièvre des répétitions. C'est une occasion excellente de prouver à ces jeunes, qui se dévouent pour le plus grand bien de leurs compatriotes, toute l'estime que l'on ressent envers ceux qui s'apprêtent à servir, à travailler, à se sacrifier, pour la religion et la patrie.

Donc tous de réserver la pièce d'argent qui leur procurera le plaisir de s'amuser à l'enseigne du "Moulin du Chat qui fume" et de se préparer à recevoir avec un sourire les solliciteurs qui bientôt viendront leur offrir des billets d'entrée, à 50 sous pour les sièges réservés, à 35 sous pour les autres.

Blessures promptement cicatrisées — Avez-vous une plaie persistante qui refuse de se cicatriser? Essayez un pansement avec l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle arrêtera la croûte, débarrassera de la chair morte, fera sortir le pus et préparera la voie pour la nouvelle peau. C'est un cicatrisant reconnu parmi les huiles et un grand nombre peuvent certifier qu'elle a cicatrisé les plaies chaque fois qu'elle a été appliquée comme il faut.

Partie de cartes au profit de la bibliothèque paroissiale

Grande partie de cartes dans la salle du Collège de Saint-Boniface, dimanche soir, 29 janvier, à 8 h. 15. Cette soirée est offerte par les Enfants de Marie au profit de la bibliothèque paroissiale.

Les billets sont en vente au numéro 188½, rue Dumoulin, au logis 18, immeuble Provencher, et à la bibliothèque le vendredi soir, de 7 h. à 8 h. 30, et le dimanche après-midi, de 2 h. à 4 h. Prix, 25 sous.

Il y aura de beaux prix, un délicieux goûter et un programme musical. Venez en foule.

Baptême

Le 15 janvier — Marie-Louise-Marguerite-Anita, née le 12, enfant d'Edouard Rougeau et de Viviane Parenteau. Parrain, Louis-Amable Rougeau; marraine, Marie-Marguerite Rougeau.

PETITES NOTES

Les pertes causées par le feu, au cours de l'année dernière sont, pour Saint-Boniface, de $46,550. Les pompiers ont répondu à 142 appels. La ville portait $79,150 d'assurances.

LA VIE AU COLLÈGE

La rentrée

La composition qui compte... pour trois a réussi à supprimer presque complètement les retards. Elle ne supprima point pour cela les départs, mais une pléiade de nouveaux comblèrent les vides et le personnel "enseigné" est en train de dépasser le nombre de 1927. Le personnel enseignant suivi plus ou moins de près par leurs disciples, est lancé dans le chemin du savoir. Après l'arrêt du Jour de l'An, nos chers enfants ont toujours difficulté à se mettre en branle, mais l'élan gagne peu à peu les plus endormis, la classe reprend son train endiablé des meilleurs jours.

Les Quarante-Heures

Au moment même de cette mise en marche un peu laborieuse, les trois jours consacrés aux prières de Quarante-Heures, vraie retraite du Jour de l'An, arrivent à point pour renouveler les convictions et l'énergie des élèves.

Il fait bon voir avec quelle piété nos collégiens, petits et grands, endossent la soutane rouge et vont, une bonne demi-heure de temps, s'agenouiller devant le Saint-Sacrement. C'est un spectacle réconfortant; le grand ostensoir d'or rutile sous un dais de velours pourpre et d'hermine brillante; les cierges montent en gracieuses farandoles de feu; les fleurs, comme désireuses de montrer leurs belles couleurs, remuent lentement sous l'action de la chaleur ou des courants d'air; six banderoles rouges, blanches et jaunes flottent au-dessus de l'autel. Et devant Jésus qui les regarde et leur sourit, deux élèves adorent à genoux, immobiles; ou bien à certaines heures les confrères d'une même classe, sous la direction de leurs professeurs, montent la garde au Saint-Sacrement et prient en commun...

Dans ce décor qui porte à la piété, aux pieds de Celui qui aime tant les jeunes et qui sauve, tous puiseront pour l'année, pour leur vie entière, des grâces de lumière, de conseil et de force. C'est pourquoi les Quarante-Heures sont des heures de bénédiction attendues avec impatience et passées avec ferveur.

UNION CANADIENNE

Le concours de bridge

L'Union Canadienne a fait appel à un collaborateur nouveau, à un écrivain d'envergure et de maîtrise, pour dire au public de Saint-Boniface et au public en général, les prouesses, faits d'armes et combats glorieux de nos joueurs de bridge. L'ancien collaborateur ayant paru se moquer autrefois des combattants du bridge dans un article léger (Horreur! Horreur!) la section de bridge a estimé qu'il avait outrepassé son mandat et a fait appel à un nouveau journaliste, de talent celui-là, pour raconter les diverses péripéties de la bataille qui s'engage. Cet écrivain, comme disait Louis XIV, c'est moi!

Voilà que la bataille va commencer! Les joueurs sont à leurs tables. Il règne un silence lourd d'émotions concentrées. Des adversaires redoutables se font face. Le "bridge" n'établit aucun pont entre eux et l'auteur malheureux qui a écrit "Bridging the Chasm" n'était pas amateur de bridge! La soudure existe entre ces adversaires, et ce n'est pas le "bridge" qui y remédiera. En tout cas, je vais me borner, pour ne pas tomber dans le défaut de mon prédécesseur, à relater la bataille.

Je vais commencer par une triste défaite. Le Dr Trudel et M. Ernest Gagnon, deux vétérans, ont mis bas les armes devant deux néophytes, les jeunes C. Brunet et A. Couture.

MM. P.-E. Bérubé et A. Michon sont vaincus par MM. Pearson et Toussaint. MM. Pambrun et Muller baissent pavillon devant MM. Chénier et Morier.

MM. Ferland et Mondor, deux vieux de la vieille, soutiennent leur honneur contre MM. O. Bourbonnais et C. Sainte-Marie.

"La bataille était ardente et noire"... MM. L.-P. Gagnon et E. Dufresne battent M. le juge Roy, qui avait comme partenaire M. J. Mathieu.

Nos pauvres échevins, MM. H. d'Eschambault et R. Pelletier se font coller les épaules au parquet par MM. J. Pelletier et A. Marcoux.

L'hon. Talbot, président de la Chambre, secondé par M. J. Tremblay, soutient victorieusement la lutte contre MM. E. Martel et W. Raymond. (M. Talbot est un vieux lutteur!)

M. J.-A. Blain (tout le monde dut l'entendre rire!) avec M. N. Chabot remportent une victoire contestée contre MM. McCarthy et Bérard.

MM. E. Trudeau et J. Bélanger en viennent aux mains avec MM. G. Viel et A. Trudeau. Ces derniers sont vainqueurs.

MM. Bourgeois et Thériault battent, par une faible marge, MM. A. Huot et J.-O. Dubuc. Les Acadiens, c'est habitué à la lutte!

MM. R. Monchamp et E. Lemay anéantisent MM. O. Bockstael et Th. Marius. Théophile a trop "passé" cette fois-ci!

Le Dr Laurendeau, ex-président, et M. L. Tétrault, se voient malmenés par le "Grain Exchange", représenté par MM. R. Blanchette et A. Parent.

MM. Marquis et Gastonguay gagnent, comme on dit élégamment, "par défaut", contre MM. Dumas et Grondine.

MM. E. Blanchard et J.-A. Rhéaume sont vaincus par MM. Massé et Phaneuf.

Une partie contestée met aux prises MM. S. Dussault et Buote avec MM. J. DeGagné et F.-X. Lavoie. La victoire "aux ailes rapides" reste à M. Dussault et son compagnon.

MM. Auguste Côté et E. Couture battent avec désinvolture MM. J. Chénier et A. Chénier. Auguste est heureux!

Et voilà! Je finis sur le sourire d'Auguste. 64 joueurs aux coeurs ardents. Attendez à la semaine prochaine! J'en frémis et je serais tenté de redire la parole de mon prédécesseur: Horreur! Horreur!

MARIO DONAL

Les Ruines Fleurissent

Feuilleton de la "LIBERTE"
No 11

— Un coup?... balbutia Mme Evrard.

— Souviens-toi du couvent où je fus enfermée et de ce qui arriva. Je fais toujours ce que je dis. Cette fois-ci, je me jetterai dans l'étang. Tu donnes à l'étrangère la préférence à mon détriment. Je suis ta fille unique, tu dois m'aimer uniquement. Renvoie l'autre.

La porte venait de s'ouvrir et Monique d'entendre les phrases désordonnées criées par Ninette. Elle s'avança vers Mme Evrard, accablée, qui leva sur elle un regard empreint de désolation.

— Tu sais maintenant ce que je pense de toi, lui jeta Ninette. Si tu as un peu de coeur, tu partiras.

— Dis-moi ce qui est arrivé, pria Mme Evrard.

Ninette ricana.

— C'est moi qui vais raconter. Mlle Simonin est jalouse parce que nos voisins me témoignent de la sympathie, jalouse surtout des égards du comte. En l'absence d'André, elle ne serait pas fâchée de flirter un peu, cela fait passer le temps quand le "sweetheart" est au bout du monde.

— Oh! Ninette, qu'est-ce que tu oses dire?

— Ce que je pense. Bref, elle supposait que le comte, qui a choisi l'allée des sorbiers pour fumer ses cigarettes, serait de l'autre côté. Elle me trouva à cette place. Le comte est mon futur fiancé; nous nous marierons l'été prochain. Il m'emmènera à Sofia. J'irai à la cour.

Mme Evrard fut effrayée de l'air exalté de Ninette, de ses paroles décousues. La pauvre enfant devenait-elle folle?

Elle exprima cette crainte.

— Folle! parce que je prétends épouser le comte Ruspoli qui me plait, à qui je plais et qui m'a promis...

— Il t'a promis?...

— Oui, et j'ai dit que je ne demandais pas mieux.

Mme Evrard faisait pitié à voir. La cruelle enfant poursuivit:

— Je me marierai avec lui; je veux être comtesse, et personne au monde ne m'en empêchera.

Elle avait lu des pages perverses où il est dit que l'amour mène le monde, qu'il excuse tout, justifie tout; que toute autorité fléchit devant lui, toute barrière se brise. S'il ne peut renverser les obstacles, il les tourne.

— Donc, conclut Ninette, toi, Mademoiselle Simonin, tu n'as qu'à te retirer. Toi ou moi. Que mère choisisse!

Elle jeta sur les deux femmes serrées l'une contre l'autre, un regard farouche et s'élança hors de la chambre.

Mme Evrard se dressa en criant d'effroi, mais Monique doucement, la fit se rasseoir.

— Mère, dit-elle, rassurez-vous, Ninette ne fera rien d'irrémédiable avant votre décision. Je vais partir.

Mme Evrard tressaillit.

— Il le faut; votre enfant reviendra peut-être alors à des idées plus filiales.

Des yeux de la pauvre mère, sur ses joues flétries, des larmes coulaient comme d'une source intarissable. Le docteur lui avait dit: "Vous n'avez pas épuisé la source des larmes." Qu'est-ce que lui réservait encore l'avenir? Elle se voyait devant un gouffre de douleur; elle s'effrayait.

Elle sentait, à présent, dans son inconsolable peine, ce qu'était la tendre reconnaissance de Monique. Comment se passerait-elle de cette chère fille? La lumière des beaux yeux mauves éclairait son existence solitaire et réchauffait son coeur glacé par l'indifférence de sa propre enfant.

— Te quitter maintenant que j'ai recommencé à t'aimer, gémissait-elle. Il me semble que je vais perdre mon pauvre Pierre une seconde fois.

— Mère, il le faut. Soyez courageuse.

— Où iras-tu? Chez toi? Qu'est-ce qu'on dira de moi qui suis assez lâche...?

— Si l'on parle, nous laisserons tomber: les mots s'envolent. Je ne resterai pas dans ma petite maison; j'irai retrouver mes amies chez les Bénédictines.

Elle dit encore:

— Je viendrai vous voir; il faudra mettre auprès de vous une garde aimable et attentive, car vous ne pouvez vous contenter de Rosine, toute dévouée, mais peu entendue aux soins...

— Rien ne remplacera les tiens... Monique, crois-tu que Ninette parle sérieusement quand elle dit qu'elle veut épouser cet étranger?... Se marier à son âge! Je m'y opposerai.

— Mère, j'ai peur qu'elle ne soit poussée à aller jusqu'au bout. Cet homme m'a déplu tout de suite. Il convoite la dot de Ninette.

Il aura à compter avec moi et avec le tuteur.

Monique ne dit pas ce qu'elle pensait, que la résistance de Mme Evrard serait quantité négligeable aux yeux de Ninette. Quant au tuteur, il laisserait aller les choses le plus tranquillement du monde. Après la mort de M. Aublin, le notaire de Mme Evrard avait été sollicité d'accepter cette charge, mais, parce qu'il redoutait des conflits avec sa cliente et une irascible pupille, il s'était débarrassé sur son premier clerc d'une tâche aussi difficile. Ninette aura beau jeu avec ce brave homme, fervent amoureux de la paix.

L'implacable et rancunière jeune fille refusa de descendre. Elle dit à Rosine:

— Monte mon dîner; je ne reverrai mère que lorsque Monique sera partie.

— Mlle Monique s'en va?

— Je l'ai chassée.

— Vous avez fait ça! Oh! demoiselle Ninette, faut pas; faut pas. Le pauvre Monsieur qui l'aimait tant. Des choses pareilles, c'est injuste et ça porte malheur.

— Si tu la regrettes, suis-la.

Rosine se redressa avec une dignité touchante.

— Puisque vous oubliez que je vous ai bercée, il y a seize ans et plus, que j'ai supporté tous vos caprices, je m'en irais tout de suite, n'était la pauvre madame qui aura besoin de moi si la pauvre demoiselle la laisse à cause de vous. Chacun l'aime et on la regrettera joliment. Vous, je vous aimais, quoique vous n'ayez pas toujours été gentille avec moi, mais après ce coup-là... C'est trop méchant tout de même!

Ninette, abasourdie de cette audace, ne trouva une réplique que lorsque sa vieille bonne eut quitté la chambre. Alors elle éclata en cris de colère.

Cette dernière soirée fut bien triste pour Mme Evrard et Monique. Elles la passèrent à pleurer, assises l'une contre l'autre en face du portrait de Pierre, que Mme Evrard avait fait placer dans sa chambre depuis le départ de son regretté compagnon. Le coeur de la veuve se brisait de regret; elle demandait tout bas pardon au cher mort de laisser s'éloigner l'enfant qu'il avait aimée. Monique le priait comme on prie les saints de Dieu; elle le conjurait de soutenir sa pauvre femme dans la voie douloureuse puisqu'elle-même ne pourrait la consoler, quoiqu'elle-même eût promis de ne jamais l'abandonner.

— Ce n'est pas ma faute, disait-elle en elle-même, tu le sais, père chéri. Je n'ai peur ni de la souffrance ni du travail: je supporterais toutes les rebuffades, mais ma présence ici entraînerait peut-être de grands malheurs. Veille sur Ninette, sur sa pauvre mère; implore pour elles la divine Bonté.

Le lendemain, elle quitta la maison qui avait été son nid familial.

Mme Evrard la regarda s'éloigner et lui envoya de loin un dernier baiser.

Quand Mme Paulusse demanda à Ninette si sa soeur était souffrante:

— Oh! nullement, répondit la jeune fourbe en pinçant les lèvres et aiguisant son regard sournois, elle est à Orléans. Notre maison est triste et ma pauvre mère réclame trop de soins. Monique est lasse... elle veut vivre auprès de la comtesse d'Ory, une très grande dame... Que voulez-vous? elle est indépendante, jouit de ses revenus et veut se distraire.

— Quelle ingratitude!

— Hélas! soupira Ninette.

MONIQUE A ANDRE

Orléans.

Mon bien cher ami,

Vous savez combien la pauvre mère de Ninette a souffert depuis que mon père chéri nous a quittées, mais, à présent, sa peine dépasse tout ce que vous pourriez imaginer, et il ne m'est plus possible de lui prodiguer mes consolations et mes soins, car j'ai dû, pour obéir à un caprice fou de Ninette, pour éviter un pire malheur, quitter le Châtelier. J'habite avec la comtesse dans la nouvelle maison Saint-Joseph.

Ne vous emportez pas contre Ninette en plaintes exagérées, mon ami. Sa nature impulsive ne lui laisse qu'une demi-conscience; elle n'est pas plus capable de régler ses paroles que ses actes; il nous faut avoir de l'indulgence pour cette pauvre enfant. En souvenir de son père, ne l'accablez pas.

Je vous ai parlé dans mes précédentes lettres de ce Ruspoli qui a la figure d'un ange déchu et qui doit en avoir l'âme. J'ai tout de suite percé à jour son sournois manège, sa vile cupidité. La fourberie se lit dans ses yeux. Il n'aime pas Ninette, j'en suis sûre, et ce serait profaner les saintes tendresses que le supposer capable de les éprouver.

Il n'aime pas Ninette, mais il la sait richement dotée, et la frêle santé de sa mère lui donne l'idée de réaliser à bref délai ce qu'on appelle de ce mot odieux: les espérances.

J'ai essayé de défendre Ninette contre elle-même. Elle s'est rebellée et, sous la menace de se jeter dans l'étang, a obligé sa mère à me laisser partir. Vous pensez que si j'avais pu lutter encore je l'aurais fait pour tenir ma promesse à mon père bien-aimé. J'ai le coeur brisé d'y manquer, et la désolation de mère ajoute à mon chagrin.

André, elle s'est remise à m'aimer comme au temps où j'étais toute petite; je l'ai retrouvée ma maman d'autrefois. Elle m'est revenue depuis qu'elle a senti s'écrouler l'édifice de joie construit par son amour paternel. Quelque chose qui était mort a ressuscité dans son coeur, et je me plaisais à penser que le bien-aimé défunt avait compassion d'elle, implorait Dieu pour elle et obtenait de faire fleurir sur les ruines de son grand bonheur la fleur des douces consolations. Hélas; c'est au moment où nous allions goûter la joie de nous retrouver qu'il me faut m'éloigner, la laissant s'enliser dans la tristesse des inapaisables regrets. Nous nous écrivons souvent, Rosine vient m'en donner des nouvelles. Nous ne pouvons faire davantage.

André, plaignons-la de l'erreur de son amour, et pensez à elle avec douceur.

Je vois tous les jours ma chère amie Françoise, qui, à l'heure de la récréation, vient embrasser sa grand'mère. La règle autorise cette faveur que la libéralité de la comtesse explique et justifie. Le grand bien que les servantes du bon Dieu vont répandre autour d'elles mérite cette récompense.

Je prends part, aussi activement que me le permet mon ignorance, au travail de Mlle Durosel. Je donne des leçons de couture à nos futures petites ménagères et je leur apprends en même temps l'Histoire sainte, dont ces pauvres enfants, venues en droite ligne des écoles publiques, ignorent le premier mot. J'aide aussi au dispensaire, et, sous la direction de compétences autorisées, je prépare des remèdes simples; j'exécute les ordonnances faciles. La première fois qu'il m'a fallu panser un ulcère très vilain et sentant mauvais, je suis devenue toute blanche, mais j'ai aussitôt pensé à la souffrance de la pauvre femme qui attendait de moi un peu de soulagement. Son air résigné m'a touchée au vif; j'ai eu honte de ma délicatesse. Alors j'ai saisi le tampon imbibé d'eau bouillie et j'ai enlevé la pourriture. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Me voilà en train de faire un bon apprentissage de la charité. Qu'elles sont admirables, ces femmes, et heureuses! Parce qu'elles ont renoncé à tout, elles sont comblées des joies surnaturelles.

N'allez pas croire, mon cher André, que ma vénération pour celles qui vont jusqu'aux limites extrêmes de l'abnégation m'incite à les imiter.

Ma vertu est toute petite; elle n'a pas les ailes assez fortes pour me porter jusqu'aux cimes où s'épanouit la fleur céleste de l'immolation totale de soi. Je suis très humaine et demande à la vie des biens qu'elles ont quittées, elles, les épouses du Christ. Elles méprisent tout ce qui passe, et je tiens à vous, André, mon cher fiancé; elles ne pensent qu'aux pauvres et je rêve un doux nid où nous élèverons dans la piété les chérubins que la divine bonté fera descendre du ciel chez nous.

Je ne vous parlais pas avant votre exil comme je vous écris à présent que nous sommes séparés, c'est que je ne voulais pas vous enlever votre courage et risquer de perdre le mien. Aujourd'hui, je laisse mon affection s'envoler vers vous pour qu'elle vous réconforte dans votre vie solitaire.

Non, ne craignez pas que les sublimes sacrifices que j'ai en exemples quotidiens, détournent de vous mon âme qui tient à la vôtre par toutes les fibres de mon être. Pour arracher de moi votre souvenir, il faudrait m'aracher le coeur, et je mourrais. Croyez en moi comme je crois en vous.

Je vous ai dit que, dans l'exercice de la charité fraternelle, il n'y a que le premier pas qui coûte. Lorsque vous serez de nouveau directeur de la manufacture, et moi votre femme, vous demanderez à M. Duparc, qui a succédé à mon cher papa et qui est, paraît-il, très bon, d'installer dans une pièce un dispensaire et un service d'assistance pour ses ouvriers et ouvrières. Je les soignerai moi-même, car j'aurai acquis l'expérience indispensable. Ils ne sont pas si nombreux que cela risque d'entraîner une trop lourde charge. Je vois, par ce qui se fait ici, que des mensualités modestes y suffiraient. Il y aurait aussi quelques berceaux gardés par une vieille ouvrière, trouvant là ses invalides. Les mères employées dans la manufacture auraient un quart d'heure dans la matinée et un autre quart d'heure dans l'après-midi pour allaiter leurs poupons. C'est pitié d'obliger ces laborieuses à livrer leurs enfants à des nourrices qui les soignent plus mal que bien. Il meurt trop d'enfants parce que les mères travaillent. Nous tâcherons d'en sauver quelques-uns. Cela nous portera bonheur.

Au revoir, André. Ce mot revoir est d'une incomparable douceur. Il évoque une si tendre espérance!

* * *

Monique était au dispensaire. Une aide vint lui dire:

— Quelqu'un vous attend au parloir.

La jeune infirmière acheva le pansement d'un enfant blessé et se rendit vers la personne qui la demandait.

— Rosine! s'écria-t-elle tout de suite inquiète. Ma mère est plus souffrante?

La vieille servante secoua la tête.

— C'est ça et ce n'est pas ça, Mademoiselle Monique. Le fait est que la santé de Madame n'est guère fameuse, ce qui n'est pas étonnant, car elle se fait un sang d'encre avec les mauvaisetés et les folies de la petite. Elle a besoin de vous causer. La demoiselle Ninette n'est pas à la maison, faut profiter...

— Où est-elle?

— Eh! à cette Roncière du Diable. Elle y est toujours fourrée; quasiment elle y coucherait.

— Les vacances de Pâques sont finies; comment se fait-il que les voisins...?

— Les enfants sont retournés à leurs écoles, mais les dames sont restées. La petite s'est entichée de la soeur de ce comte de malheur. Mais Madame vous contera la chose; elle en a gros sur le coeur, allez, et ce n'est pas une pauvre bonne femme comme moi qui peux la consoler. C'est ce que je suis venue vous dire.

— Si Ninette apprend que je suis allée au Châtelier...

— Probable qu'elle tempêtera; on la laissera "s'étriller"; nos oreilles y sont faites.

— Ses menaces font tant de mal à sa mère!

— Pourtant, ça n'est pas bien sérieux. Elle tient trop à sa peau pour faire des bêtises. Ce qu'elle en fait, c'est des frimes à seule fin d'effrayer Madame et de lui faire dire "amen". Faudrait pas s'y laisser prendre, mais vous savez comment est Madame...

Monique alla chercher son chapeau, son manteau, prévenir qu'elle s'absentait pour l'après-midi et partit avec Rosine.

Mme Evrard guettait leur arrivée; elle avait soulevé le rideau de sa fenêtre et regardait l'entrée de la maison. Sa figure était si pâle, si fondue, si amenuisée, que la jeune fille, en l'apercevant, fut douloureusement émue.

— Voyez-la, dit Rosine, il n'y en a plus. Elle se mange les sangs, que c'est une pitié. Le pauvre Monsieur est bien heureux d'être mort.

Mme Evrard, en effet, n'était plus qu'une ombre. Ninette lui disait, sans réfléchir à la cruauté de ses paroles:

— On te prend pour mon arrière-grand'mère quand on ne te connaît pas.

Monique monta en courant. Mme Evrard tendit les bras, et la jeune fille s'y jeta avec un cri dont tout l'être frêle frémit.

— Ma pauvre, ma chère maman!

Elles restèrent un long moment embrassées, et Monique sentit la pluie brûlante des larmes mouiller son visage et ses mains. Elle parla d'une voix tendre, reprenant le tutoiement de son enfance.

— Tu te rends malade; je t'en prie, calme-toi.

Elle la fit asseoir, se mit sur un pouf, devant elle, plaça sur les genoux frileux, malgré le soleil, une chaude fourrure, et câline:

— Là, nous sommes bien ainsi.

— Ah! Monique, si douce, pourquoi t'ai-je méconnue?

Gentiment, la jeune fille leva la main pour arrêter les mots.

— Mère, c'est passé; nous nous sommes retrouvées...

— A quel prix? murmura Mme Evrard; parmi quelles traverses? Je ne pouvais plus souffrir seule, chérie; ma peine m'étouffait; je t'ai appelée pour te confier mon chagrin, te demander un conseil.

— Un conseil, à moi! se récria Monique. Je ne suis encore qu'une enfant...

— Tu es une femme, ma fille; tu as pleuré, et les larmes mûrissent les caractères. On acquiert la sagesse en souffrant.

Du bruit s'entendit dans le corridor. Monique tourna la tête d'un mouvement vif, comme effrayée.

— Ce n'est que Rosine, dit Mme Evrard. Ninette est absente.

Le nom de sa fille sembla lui déchirer les lèvres; elle les essuya avec son mouchoir roulé en tampon et humide des larmes qu'elle avait versées depuis le matin.

— Ne me dites rien, mère chérie, insista Monique. Je devine...

— Il y a des choses que tu ne peux deviner. Elle est à la Roncière.

Ces mots furent prononcés avec une amertume indicible.

— On me vole ma fille, comprends-tu, Monique; je pourrait m'en aller d'ici, l'emmener loin, très loin, la pauvre folle... mais ces femmes nous suivront... Et puis, je me sens si peu capable de voyager... Je suis si malade... Aucun moyen de la reprendre... aucun moyen...

Le désarroi du coeur et de la pensée, incohérence des mots qu'elle prononçait, en les coupant de pauses, car elle suffoquait, étouffée par les larmes qu'elle tentait de retenir.

— Aucun moyen, répéta-elle. Je me sens comme perdue dans un abîme affreux. Alors, je t'ai appelée...

— Pour que je lui parle? Hélas! mère, elle ne m'écoutera pas.

— Non, pour que tu m'écoutes, moi; le silence me tue.

Elle eut une courte défaillance. Monique se leva, mouilla un linge dans de l'eau fraîche et baigna le front brûlant, mais ce furent surtout ses baisers sur le pauvre visage meurtri qui ranimèrent Mme Evrard. Elle rouvrit les yeux; elle avait un regard terne, comme usé, et ne voyait qu'à travers un brouillard.

— Parler à Ninette serait bien inutile. Je me suis adressée à ces femmes, à leur coeur, à leur raison; je les ai même menacées, car enfin ma fille est encore à l'âge de l'obéissance.

J'écrivis à Mme Paulusse et me plaignis que mon enfant fût attirée à la Roncière et détournée de moi; à Mme Soreau, pour m'étonner que son frère eût oublié la correction la plus élémentaire et parler de mariage à Ninette avant de s'être ouvert à moi de ses intentions. Enfin, je leur exprimai ma volonté expresse de rompre les relations de voisinage. Les réponses sont dans le tiroir de mon bureau; lis-les.

Mme Paulusse disait:

"Madame, votre jeune fille vient à la Roncière de son plein gré. Elle nous arrive aux heures les moins prévues. Sachant que ses visites fréquentes n'ont pas votre agrément, j'ai hasardé des observations amicales; elle s'entête et je me résoudrais d'autant moins à user de violence pour lui fermer notre porte que nous l'aimons tous infiniment, cette chère petite.

"Il nous est plus facile de rompre nos relations avec vous que de l'empêcher de nous continuer les siennes. A moins de la séquestrer au Châtelier, je ne vois pas comment vous pourriez y arriver. Quant à moi, je me déclare impuissante. Veuillez croire à tous mes regrets."

Mme Soreau s'appliquait d'abord à disculper son frère:

"Il est absolument incapable de l'acte imprudent et incorrect dont vous l'accusez, Madame. Il n'a point parlé de mariage à votre jeune fille. C'est elle qui lui a demandé s'il voulait être son futur fiancé et l'épouser quand elle ne serait plus en deuil. L'idée lui parut plaisante; il répondit en riant qu'il serait enchanté et vous en parlerait le moment venu.

"Au fond, sous cette forme légère, s'exprimait une vérité profonde, un sentiment sincère. Constantin est comme un grand fils pour moi; seule peut-être à connaître le tréfonds de cette nature chevaleresque qui en ferait pour la mère la plus exigeante le gendre idéal. J'ai rêvé, il est vrai, pour lui et pour ma petite amie cet immense bonheur, mais je connais assez les bienséances pour n'avoir pas commis la faute dont vous me chargez gratuitement, dont vous me faites porter la peine imméritée.

"Nous n'irons plus au Châtelier, Madame; mon frère ne reviendra pas à la Roncière. J'espère que cette soumission à vos ordres vous donnera la preuve de notre loyauté et vous amènera à des résolutions moins intransigeantes. La fierté de mon bien cher frère saigne sous vos durs soupçons, mais jamais une plainte contre vous ne sortira de son noble coeur."

— J'ai signifié à Ninette ma rupture avec ce voisinage déplaisant, dit Mme Evrard.

Monique attendit la fin de la phrase qui tarda et tomba lourde comme si une pierre écrasait le coeur de la pauvre mère.

— Elle a ri.

Le silence se répandit alors dans la chambre; les deux femmes pleuraient sans bruit.

— Je ne sais plus, dit ensuite Mme Evrard; ma pauvre tête est en plein désarroi. Sans doute, je peux opposer mon veto à toute velléité de mariage, et de longtemps Ninette ne sera pas légalement en droit de braver mon autorité de mère et de tutrice, mais elle arrivera autrement à ses fins.

Mme Evrard reprit après une petite pause:

— Accepterai-je de la marier à ce comte quand elle aura dix-huit ans?

— Mais, chère maman, il n'a pas encore fait de démarches positives; peut-être n'en fera-t-il jamais et trouvera-t-il d'ici là une dot plus importante que celle de Ninette. A votre place, je me renseignerais exactement sur ce Ruspoli afin d'être "paré", comme disent les marins, quand soufflera le mauvais vent. Les Ruspoli ont un lieu d'origine; il faut partir de là, relever leur piste et la suivre. Peut-être découvrira-t-on des choses énormes qui ramèneront la chère Ninette à des idées plus sages. Son tuteur pourrait aller à Paris, enquêter à la légation qui enquêterait à son tour en Bulgarie.

Mme Evrard accepta ce conseil très sage, son angoisse en fut un peu apaisée. Le reste de la journée fut plus calme, et Monique quitta sa mère adoptive avant le retour de la vagabonde.

XXVIII

Il fallut peu de temps pour découvrir le nid des Ruspoli.

Ruspoli était un ruisseau infâme coulant sous une croûte de lentilles vertes au milieu d'un hameau misérable des environs de Kazanlyk. L'ancêtre, au temps de l'Hétairie, se mit au service de Mahmoud II contre Ali, pacha de Janina. Il prit une part active aux massacres des villes grecques, se distingua surtout à Chios et à Candie. Ce fut l'origine de sa fortune. Après le traité d'Andrinople, il fut nommé hospodar d'un vilayet important.

Il était le premier de sa lignée, ayant été trouvé un beau matin au bord du Ruspoli et élevé par la charité d'une pauvre paysanne.

Son fils se fit, de son propre chef, comte Ruspoli, car il était riche d'avoir pressuré jusqu'au sang les gens du vilayet. Son petit-fils, le père de Constantin, joua un rôle si louche à la mort d'Alexandre de Serbie que le roi Pierre l'exila et confisqua ses biens. Délesté de scrupules, cuirassé d'audace, il vint exercer à Paris des talents qui le faisaient appeler le roi des "Grecs". Il mourut assez mystérieusement, laissant à ses deux enfants une "honnête aisance". Sa fille Syra, aux yeux d'ondine, parut à Jean Soreau la compagne idéale de ses projets d'arriviste. Son fils reprit avec prudence la profession paternelle de faiseur de dupes. Il hérita de la royauté du tapis vert. Il se vantait impudemment des intentions bienveillantes des Majestés bulgares. Les portraits du tsar et de la tsarine venaient des galeries de la rue de Rivoli; les dédicaces louangeuses d'un habile faussaire.

Dans ces ténèbres boueuses épaissies par des complicités chèrement payées, à la Légation et au pays natal, Mme Evrard ne put découvrir que ceci: haute situation de l'hospodar, fortune de ses descendants jusqu'à la confiscation et l'exil.

Ce dernier point ne donnerait-il pas à penser à Ninette? Dans ces conditions, qu'adviendrait-il de son rêve glorieux? Seulement la femme d'un proscrit, nullement dame d'honneur; la vie à Paris, non dans le faste du konak impérial.

Mme Evrard espéra que, déchue de ses espérances orgueilleuses, la folle ouvrirait les yeux.

Vain espoir. Du temps passa sans amener aucune détente.

Ninette, encouragée par Mme Soreau qui lui transmettait, avec des paroles enflammées, le persévérant souvenir du comte, demeurait résolue à violenter la résolution de sa mère, à l'époque qu'elle avait en elle-même fixée.

Constantin, à bout d'expédients pour empêcher les chiens d'aboyer, ainsi qu'il disait de ses créanciers, ne laissait à sa soeur ni trêve ni repos.

Souvent Monique revit Madame Evrard, grâce à quoi celle-ci put ne pas mourir.

Une joie inespérée survint.

Une lettre d'André:

ANDRE A MONIQUE

Montréal.

Me voici revenu en pays civilisé, ma bien chère Monique. Oh! c'est une chose extraordinaire, un bonheur inattendu.

L'affaire créée par M. Duparc aîné s'est développée de telle sorte depuis deux ans qu'il lui faut absolument un associé.

Monique, ne pâlissez pas, ne vous troublez pas, cet associé ne sera pas moi. Laissez-moi vous expliquer en détail le grand événement...

C'est donc une très, très grosse affaire, celle de M. Duparc; elle est partie pour le milliard, ce qui, en ce pays, est chose naturelle. Il appelle à la rescousse son frère et son neveu. Comprenez-vous, Monique? son frère et son neveu dont les affaires "à la papa" ne méritent pas de les cantonner dans un coin du vieux continent.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

La première assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste eut lieu le soir du 10 janvier. Après lecture du procès verbal, du rapport financier de l'année 1927 et de la correspondance, l'assemblée souhaita la bienvenue aux nouveaux membres et applaudit spécialement nos deux plus vieux membres présents, M. F. Gingras et M. T. Poirier.

Suivit l'élection des officiers pour l'année 1928: Président, M. J.-A. Dostert, 215, rue Spence; 1er vice-président, M. E. Chaput, 58, rue Juno; 2me vice-président, M. O. Marquis, 641, rue Langside; organisateur, Dr A. Séguin, 26, édifice Steele; secrétaire, M. N. Pelland, 62, rue Pearl; trésorier, M. B. Léveillé, 642, avenue William; commissaire-ordonnateur, M. O. Bourbonnais, 629, avenue McDermot; sergent d'armes, M. H. Germain; vérificateurs, M. J.-A. Rhéaume et Dr P.-E. Laflèche; directeurs: MM. R. Viens, J. Lavoie, L. Lemire; visiteur des malades, M. Edm. Gauthier; bibliothécaire, M. E. Gareau; chapelain, R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I.

M. le président, élu pour un cinquième terme, remercia l'assemblée de la confiance qu'elle mettait en lui, insista sur le recrutement et manifesta sa joie en voyant les progrès du club.

Le Révérend Père chapelain présenta ses félicitations aux nouveaux officiers et insista sur la lecture des constitutions de la société. La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg est exposée à bien des dangers. Par exemple, en garde contre les programmes de séance qui développent tout autre chose que l'esprit de la Société Saint-Jean-Baptiste!

Le concert du 10 janvier

Depuis le bazar d'octobre dernier, il se vendait des programmes-billets pour le concert du 10 janvier. Comme c'était au profit des enfants pauvres, beaucoup s'offrirent à cette vente de programmes; mais il convient de mentionner tout particulièrement le nom de Mme O. Roy, puisqu'à elle seule, elle vendit au-delà de 2,000 programmes. Inutile de dire si la salle s'est remplie mardi dernier pour le concert de Mlle Yvonne Thibault.

M. Philibert L'Heureux, président de la commission scolaire, annonça les artistes, et le Rév. Père curé les remercia.

Enfin, le moment du tirage arriva: de l'urne sortit le numéro 1646, signé: M. William Bishop, Empire Hotel, Winnipeg. A cet heureux mais aussi généreux gagnant revient la magnifique automobile.

Dimanche prochain, à la salle paroissiale

Le Rév. Père curé a annoncé que l'assemblée générale de la paroisse aura lieu dimanche prochain, 22 janvier. Aussitôt après la messe de 11 heures — une messe basse — les gens de la paroisse se retireront à la salle paroissiale pour entendre le rapport financier de la paroisse et pour élire les commissaires d'école. Venez en foule! Vous êtes tous intéressés à ce rapport et à cette élection.

Le soir de ce même dimanche, il y aura une partie de cartes. Les enfants de notre école, sous la direction de nos dévouées institutrices, ont organisé cette soirée. Vous tenez à l'école du Sacré-Coeur, vous voulez venir en aide à cette école séparée: profitez de l'occasion qui vous est donnée.



M. GEORGES-C. DUSEIGNE

La Compagnie Congdon, Marsh Limited annonce à ses clients canadiens-français du Manitoba (Sud-Est) que son représentant dans ce district, M. Georges-C. Duseigne, a accepté un autre territoire pour la même maison. M. Duseigne a vivement apprécié le bon accueil qui lui a été fait par tous et prie sa clientèle de vouloir bien accorder les mêmes faveurs au nouveau représentant.

WINNIPEG

La Compagnie de la Baie d'Hudson

La Compagnie de la Baie d'Hudson, désireuse d'atteindre par la publicité la population française de la ville et de la campagne, commence cette semaine la publication d'une annonce régulière dans notre journal. Nous signalons avec plaisir la chose à nos lecteurs, persuadé qu'ils y trouveront leur profit, et nous leur demandons de mentionner à l'occasion la Liberté en faisant leurs emplettes dans ce magasin.

Un écrivain français de l'Ouest: Mgr Taché

Lorsqu'on évoque la grande figure de Mgr Taché, l'on songe tout naturellement à l'évêque-missionnaire dont l'oeuvre religieuse, sociale et politique fut considérable et si bienfaisante pour le pays; on ne mentionne guère qu'incidemment son rôle d'écrivain. Cependant l'illustre archevêque de Saint-Boniface a laissé des ouvrages d'une haute valeur, comme les "Vingt Années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique", l'"Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique", ses brochures sur les événements de 1870 et de 1885 et sur la question des écoles, qui font de lui non seulement le premier en date, mais le plus remarquable des écrivains français de l'Ouest.

Au prochain dîner-causerie de l'Alliance Française, qui aura lieu à la Baie d'Hudson le jeudi 26 janvier, M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, parlera de Mgr Taché dans son rôle d'écrivain.

Les billets sont en vente aux endroits ordinaires: Librairie Russell-Lang, Librairie Kéroack, bureaux de la Liberté à Winnipeg et à Saint-Boniface.

Jubilé d'argent au Bon-Pasteur

Les 21 et 22 janvier auront lieu, au Bon-Pasteur, de modestes mais touchantes fêtes en l'honneur du jubilé d'argent de Mère Marie du Coeur de Jésus Brodeur, prieure. Comme ce jubilé coïncide avec la fête de sainte Agnès, patronne du Prieuré, les deux événements seront célébrés en même temps.

La Révérende Mère Marie du Coeur de Jésus est entrée au Bon-Pasteur en octobre 1900; elle fit profession à Angers (France) le 21 janvier 1903 et prononça ses voeux perpétuels le 3 mai 1908. Nommée assistante supérieure de la Maison Sainte-Marie, de Montréal, le 17 juin 1909, elle quitta ce poste pour la Maison de Lorette, Laval-des-Rapides, dont elle fut supérieure du 9 décembre 1915 à 1918. Le 11 mai 1918, elle vint à la Maison de West Kildonan, comme assistante de la Révérende Mère François de Borgia, poste qu'elle occupa jusqu'en 1923. La maladie l'ayant obligée à retourner dans l'Est, elle demeura au Sanatorium Sainte-Euphrasie, Montréal, de mai 1923 à décembre 1927. Le 8 décembre 1927, elle était nommée supérieure de West Kildonan.

Samedi, à 8 h. 30, S. G. Mgr Sinnott célébrera une messe basse à la chapelle du monastère.

Le 22, dimanche, à 3 h. 30, réception et thé pour les amis de la maison. A 4 h., séance par les enfants de l'Orphelinat Sainte-Agnès. Ces fêtes seront tout intimes, le public, en général, ne pouvant être admis.

La Liberté prie la Révérende Mère Prieure d'agréer ses respectueuses félicitations.

Aux anciennes élèves de l'Académie Ste-Marie

Toutes les anciennes élèves de l'Académie Sainte-Marie sont priées d'assister à une assemblée qui aura lieu à l'Académie le mercredi soir 25 janvier, à 8 h. précises, afin d'organiser de nouveau les Académiciennes Sainte-Marie.

Amery a passé la journée d'hier à Winnipeg

L'hon. L.-C.-M.-S. Amery, secrétaire d'Etat du cabinet britannique pour les dominions, récemment débarqué à Vancouver et qui se rend à Ottawa, a passé la journée d'hier à Winnipeg. Il a été reçu par le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et le "Canadian Club"; il a visité le "Grain Exchange", le Parlement et divers autres édifices.

POUR RIRE

Confession publique

Un jour, sur une des places très fréquentées de Naples, se présente un prêtre. Il monte sur une borne et commence à appeler le peuple d'une voix forte:

— Je suis venu vous parler, dit-il, parce que j'ai appris que vous êtes tous des voleurs.

— Non, Père, non; ce n'est pas vrai. Nous sommes tous de braves gens.

— Et pourtant, on dit, je le répète, que vous êtes tous des voleurs.

— Non! non!

— Oui! oui!

— Eh bien! que ceux qui véritablement ne sont pas voleurs lèvent la main.

En un clin d'oeil, toutes les mains furent en l'air; alors le prêtre s'écria:

— Glorieux saint Paul, qui avez une formidable épée, abattez la main de tous ceux qui l'ont levée et qui sont des voleurs.

Encore en un clin d'oeil les mains s'abaissèrent. La peur de la grande épée les avait ainsi obligés à s'avouer voleurs.

Déclarations d'un zélé végétarien

— Tout le monde, dit-il, trouvera, en cherchant bien, un motif de devenir végétarien et frugivore:

Les oculistes à cause des lentilles.

Les emprunteurs à cause des carottes.

Les bohèmes à cause de la purée.

Les avares à cause des pois chiches.

Les prodigues à cause des haricots mange-tout.

Les hommes politiques à cause des "grosses légumes".

Les historiens à cause des dattes.

Les gens de lois à cause des amandes.

Et les marins qui ne craignent pas de paraître "trop hommes de terre" (pommes de terre).

• • •

Un député, dans un bureau de poste, ému de la lenteur de l'employé, bougonne:

— Sapristi! Vous y mettez le temps, pour remplir un mandat!

— Je vous conseille de parler, répond le fonctionnaire qui l'a reconnu, vous qui mettez quatre ans pour remplir le vôtre.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.